



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France
Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 37

Pâques 1992

Avis pratiques

Cotisations et abonnements

Le Bulletin n° 36 de l'**automne 1991** appelait les cotisations-abonnements pour 1991. Beaucoup d'abonnés ont réglé leur cotisation pour 1991, mais tous ne l'ont pas fait. Chaque abonné est prié de bien vouloir vérifier où il en est de son règlement.

Quelques-uns ont également versé leur cotisation pour l'année en cours 1992, mais ces cotisations-abonnements pour 1992 ne rentrant qu'en petit nombre, un appel est adressé ici à tous les membres de l'Association pour se mettre à jour, si nécessaire.

- L'Assemblée générale du 1er décembre 1990 avait prévu de fixer pour 1992 :
- * à 110 Fr.00 la cotisation-abonnement (pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses)
 - * à partir de 140 Fr.00 l'abonnement de soutien au bulletin (pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association).

Nous demandons la régularisation de la cotisation-abonnement pour 1992 le plus rapidement possible par un chèque intitulé **Association des Archivistes de l'Eglise de France** CCP 32.228.84 A La Source. Merci.

Libellé : Veuillez ne pas manquer d'indiquer à quoi est destiné le chèque que vous réglez.

Si vous le faites régler par votre chancelier ou votre économiste, demandez-lui d'indiquer le nom et l'adresse du destinataire.

MEMENTO

Soeur Marie-Agnès - Gabrielle Klein, archiviste de la Compagnie de Marie-Notre-Dame (30 août 1900 - 12 juin 1990) : "Soeur Marie-Agnès, née à Marche-en-Famenne (Belgique) le 30 août 1900. Profession religieuse à Arlon, le 2 octobre 1922, décédée à Epinal....., se confiant à la miséricorde de Dieu et à l'amour maternel de la Sainte Vierge."

Ce feuillet rédigé par elle voici quelque temps, avait été préparé dans une enveloppe avec la mention "Pour la Communauté". Elle cherchait à n'être à charge à personne et à rendre service en toutes occasions. Elle trouvait sa force d'âme dans la Messe quotidienne, où, comme de coutume, elle avait participé la veille, et elle, qui avait si peur de la mort, partit paisiblement durant son sommeil dans la nuit du 12 juin.

Des générations d'anciennes élèves d'Arlon (1920-1940) ou d'Epinal (1940-1990) se souviennent de sa finesse d'esprit, de son goût des belles choses, de son acharnement au travail, du succès des fêtes, des expositions dont la préparation lui incombait. Son fin sourire, où brillait une pointe d'humour, mettait en confiance qui venait lui rendre visite, où travailler, dans son "atelier" : peinture ou

poterie, cuir ou étain repoussé. "C'était un remarquable professeur qui accentuait en moi le désir de créer". A ses élèves, y compris dans ses cours d'enseignement général en classe de 3ème durant de longues années, elle savait donner le goût du beau. "Je pense aussi qu'elle allait plus loin dans sa tâche d'éducatrice et nous faisait pressentir une BEAUTE qui nous dépassait infiniment et qui donnait sens à notre vie".

Soeur Marie-Agnès était surtout pour nous toutes l'infatigable chercheuse de l'histoire des fondations en Lorraine, de tout ce qui touche aux débuts de la Congrégation et à Alix Le Clerc en particulier, "pour qui elle a tant oeuvré, tant bataillé - tant souffert sans doute - pour la faire mieux connaître ! Patiemment, obscurément, amoureuxément !". "Elle retrouve les autres soeurs chevilles ouvrières du long travail de connaissance de nos fondateurs... et là-haut, elle n'a plus besoin d'archives pour connaître la vérité." Une phrase de Mère Alix, recopiée de sa main sur un modeste signet de livre, exprime bien ce que fut sa vie : "Il ne demande de nous que la Fidélité et un peu de peine pour faire valoir le talent qu'il nous mettra en main".

(du bulletin interne à la Congrégation Notre-Dame
"CND" n° 60 - septembre 1990
rubrique : Retours à Dieu.)

Père Albert Robert (1905-1991 : archiviste de l'abbaye Notre-Dame des Neiges)

André, Roger Robert naquit au hameau de Serres près de Laveyrune, en Ardèche, le samedi 25 mars 1905. Il fut reçu dans la communauté cistercienne de Notre-Dame des Neiges le 13 novembre 1916, et y prit l'habit d'oblat le 21 novembre 1916 : il avait alors 11 ans !

(A quelques jours de là, le 1er décembre 1916, mourait tragiquement à Tamanrasset, un ancien profès de l'abbaye : le Père Charles de Foucauld. Père Albert se souviendra toute sa vie de l'annonce à l'Abbaye du décès de celui qui y était connu comme le Frère Albéric.)

Il prononça ses premiers voeux entre les mains de Dom Augustin Martin, le 6 janvier 1923, devenant ainsi profès de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance. Après cinq autres années, il était admis à l'engagement définitif, par la profession solennelle, en la fête de l'Epiphanie (6 janvier 1928).

L'ordination presbytérale lui est conférée deux ans plus tard, le 29 mai 1930, par Mgr Etienne-Joseph Hurault, évêque de Viviers (Ardèche). A la fin de cette année 1930, il se rendra à Rome pour y poursuivre des études de Droit canon (1930/31).

A son retour, diverses missions furent confiées : professeur de morale, de droit canonique et d'histoire de l'Ordre, Préfet des Etudes, Maître des novices, et aussi portier. Econome durant la guerre, il nourrit Robert Schuman qui s'était caché à l'abbaye et témoignera lors de la procédure d'instruction de la Cause. Saint Benoît désirant que le monastère soit à même de se suffire autant qu'il se peut, il s'occupa également de l'atelier de reliure et aussi du rucher : là, il s'intéressa également à la botanique et à l'entomologie...

Devenu très tôt archiviste du monastère, il s'attacha à constituer et à enrichir le fonds propre de l'abbaye. Ce fut le premier versant de son travail. On lui doit également d'importants travaux sur les anciennes abbayes proches de N.D. des Neiges : Mazan, Bonnefoy, Mercoire et surtout Les Chambons. Il fit connaître ce qu'il appelait des "événements d'histoire locale" qui ne relèvent pas de l'anecdote mais sont le fruit de recherches sérieuses et compétentes, et de l'amour pour son pays.

Le deuxième versant de sa contribution historique concerne les rapports entre le frère Marie-Albéric et l'abbaye Notre-Dame des Neiges. Dès 1960, dans la revue *Jesus Caritas* et régulièrement de 1965 à 1969, dans le *Bulletin des Amitiés Charles de Foucauld*, le Père Albert publie une série d'études qui enrichissent le dossier "foucauldien". Cette année 1969 voit l'édition de la correspondance, à peu près inédite, du Frère Albéric avec Notre-Dame des Neiges : *Lettres à mes frères de la Trappe*. En 1991, une nouvelle parution vient compléter l'édition précédente

de la réponse des correspondants à certaines de ces lettres sous le titre de "Cette chère dernière place". La tâche terrestre du Père Albert semble désormais accomplie, comme il en a lui-même le sentiment.

Le Père Albert Robert entre dans la joie de son Seigneur, le 18 novembre 1991, après plus de 75 ans passés dans la vie monastique à la recherche de son Seigneur. Puisse-t-il maintenant Le contempler et vivre avec Lui éternellement !

Rév. P. Pierre-Marie Fayolle
Abbé de Notre-Dame des Neiges

Soeur Claude de la Martinière (1915-1991 : archiviste de la Société du Sacré-Coeur) - rappelée à Dieu le dimanche 1er décembre, dans la maison du Sacré-Coeur de Poitiers (9, rue des Feuillants. 86000 Poitiers) où elle résidait et où se trouve le siège des Archives provinciales françaises de la Société du Sacré-Coeur, dont elle était chargée depuis une dizaine d'années.

Née le 21 janvier 1915, elle appartenait à une famille de 9 enfants. Elle avait fait sa profession perpétuelle dans la société du Sacré-Coeur, le 31 juillet 1946. Jeune religieuse, elle acquit une licence de philosophie. Elle fut ensuite professeur puis directrice de l'établissement scolaire de Paris (32, rue Saint-Dominique) et continua à exercer cette charge à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) où le Collège fut transféré en 1967. Elle enseigna aussi dans les établissements de la Congrégation à Poitiers et Amiens. Elle a résidé pendant plusieurs années à Chantilly, où avec les Pères Jésuites elle travaillait au Dictionnaire de Spiritualité pour lequel elle a écrit plusieurs articles.

Tous ceux qui la connaissaient ont toujours admiré sa grande intelligence, la largeur et la profondeur de ses vues, son sens éducateur, sa chaleur de coeur, sa loyauté absolue, son courage pour surmonter de multiples difficultés physiques: tout cet ensemble de qualités soutenues par une profonde vie intérieure et un amour ardent pour le Seigneur.

Elle a beaucoup travaillé au niveau de la congrégation dans les chapitres généraux et provinciaux de rénovation post-conciliaire et a été appréciée comme supérieure de la nouvelle maison de Paris (22, avenue Lowendal) et d'une des communautés de Poitiers. Comme archiviste, elle a réalisé un énorme travail, outre le classement des archives, elle a produit articles, conférences, cours aux novices sur l'histoire de la Congrégation. Elle avait fourni un apport important (elle parlait assez bien l'anglais) au Congrès des archivistes de la Congrégation, qui s'est tenu à Saint-Louis, Missouri, en mars 1990. Il en a été de même pour l'Association des Archivistes de l'Eglise de France qui l'avait introduite dans son bureau et pour le Groupe de recherches des Congrégations féminines, dont elle était un membre très actif. Elle laissera un grand vide, mais aidera, auprès de Dieu, au travail apostolique de sa Congrégation et des organismes dont elle faisait partie

Soeur Jeanne de Charry

Soeur Marie-Olga, (née en 1913), archiviste de la Congrégation des Franciscaines Oblates du Sacré-Coeur (Nantes), dans laquelle elle avait fait profession en 1937, et décédée le 6.12.1991.

Encore un écho du Stage de Tours

AU LOGIS DES GOUVERNEURS : HISTORIQUE DE LA VILLE DE TOURS

Dès le premier jour, et comme pour "planter le décor", la présentation de l'histoire de la ville de Tours, au "Logis des Gouverneurs", avait bien sa place dans le stage de Formation archivistique. En effet, tout contact avec le passé éclaire le présent et tout document, si minime soit-il, a son importance car, s'il permet une re-lecture du passé, il explique souvent le présent et augure de l'avenir. Or le patrimoine de Tours est riche.

Au Logis des Gouverneurs, nous avons vu successivement :

- * le Centre archéologique qui retrace l'histoire de Tours, des origines au 18^e siècle,
- * un diaporama, celle des 18^e et 19^e siècles,
- * enfin, "Tours en représentation" pour la période du Moyen Age à nos jours.

I - Le CENTRE ARCHEOLOGIQUE

Le Centre présente une grande richesse de documents. Les plus anciens prouvent qu'une agglomération, du nom de Caesarodunum, existait aux 1^{er} et 2^e siècles. Elle avait été créée de par une décision de l'empereur romain pour contrebalancer la cité de la tribu des Turones, établie vers Amboise ; elle n'avait pas de remparts. C'était une cité libre avec une situation juridique spéciale.

De cette cité romaine on a retrouvé des traces révélant l'emplacement d'un temple et d'un amphithéâtre (le 2^e après Nîmes). Attestent aussi l'existence des Romains : un fragment d'un fût de colonne, des monnaies à l'effigie de l'empereur, des ustensiles de cuisine (poteries pour cuire et pour servir), des parures, des bracelets de bronze, des fibules, des pions de jeux, des stylets, des clés, vestiges de l'humble vie quotidienne à Caesarodunum, mis à jour par les fouilles des archéologues. Caesarodunum (ou dune de César) était une ville du Bas Empire, et déjà un carrefour stratégique.

Au IV^e siècle, l'agglomération prend le nom de **Tours** (de Turones) et la construction d'un rempart forme un castrum, l'ouest étant la seule partie peuplée. Là est bâtie la première église de Saint-Lidoire. Dès lors se manifeste l'influence de la chrétienté dans la cité. Ainsi ont été retrouvés : des fragments portant l'anagramme du Christ, des pendentifs en forme de croix, une stèle funéraire, une tombe d'enfant. A côté, on peut voir des objets de la vie quotidienne : poteries, garnitures de ceintures, peignes en corne et en os.

L'endroit où ont été trouvés des sarcophages est la preuve qu'un lieu saint s'est construit autour du monastère de Saint-Martin. Un enchaînement de diapositives nous a permis de voir le travail dans ce monastère : copistes au travail, enlumineurs, scènes de labour... De ce fait, la vie quotidienne s'organise, comme le prouvent les objets "travaillés" : lampes, vaisselles aux décors peints, poinçons, monnaies... Plus tard, le monastère s'entoure d'un rempart pour se protéger des invasions normandes.

Au Xe siècle, la ville perd son unité et se divise en trois zones : à l'ouest, l'abbaye Saint-Martin devient Chateaufort, entouré d'un rempart ; à l'est, la place forte de la cité qui stagne ; au centre, les terres cultivées des paysans et des moines (domaines des monastères de Saint-Julien et de Saint-Vincent).

Les XII^e et XIII^e siècles sont évoqués par des diapositives représentant la basilique Saint-Martin, les tours qui en subsistent, les vitraux, un chapiteau. Et, témoins de la vie quotidienne : des manuscrits enluminés, un carreau d'arbalète, des moules de médailles, des monnaies à l'effigie de saint Martin (le "denier" tournois est resté monnaie jusqu'au milieu du 12^e siècle).

Depuis le XI^e siècle, la cité était passée aux comtes d'Anjou. Leur résidence se situait au nord-ouest de la ville. Sont exposés des vestiges de la vie de ce temps : pions, dés à jouer en ivoire, pièces militaires et de chasse.

A la fin du Moyen Age, la ville s'urbanise et devient capitale du royaume : c'est "la bonne ville du roi Louis XI". Alors se construisent des maisons à colombages pour les bourgeois. En 1352, Jean Le Bon la fait entourer d'un rempart.

Au XVI^e siècle, on édifie des hôtels en pierre. De cette époque ont été retrouvés : aiguières, pots à onguents, fers à cheval, petites aiguilles, ciseaux...

Au XVII^e siècle : construction d'une nouvelle enceinte faisant office de digue du côté de la Loire, avec extension de l'espace clos et création de nombreux couvents de la Contre-Réforme. Mais Tours n'est plus capitale.

Au XVIII^e siècle, tout bascule dans la configuration de la ville.

II - Le DIAPORAMA

Ce diaporama évoque la suite de l'évolution de la ville durant le 18^e et le 19^e siècles. Les documents attestant les transformations profondes de Tours sont très variés : cartes, plans, élévations, dessins d'architectes, coupures de presse et surtout le journal tenu par un docteur tourangeau. S'y ajoutent les portraits de l'intendant royal de Cluzel et du grand argentier Trudaine, principaux réalisateurs des grands travaux, tant au niveau urbain qu'à celui de la Loire.

Se protéger des inondations du fleuve était une nécessité. Mais la première raison de ces travaux fut de laisser passer la route de Paris vers l'Espagne. A cette fin, vers 1780, on créa une percée Nord-Sud coupant la ville et qui, plus tard, donnera, dans un même axe : la "Tranchée", le Pont Neuf (aujourd'hui Pont Wilson), la rue Royale (aujourd'hui rue Nationale). Bien des maisons et des terres cultivées disparurent du fait de ces travaux. A leur achèvement, de nombreux hôtels particuliers et des maisons de commerce furent construits, selon une même ligne d'architecture. Mais la ville restait toujours enclose et tournée vers la Loire.

Vers la fin du 19^e siècle seulement disparaissent les remparts du 17^e, permettant le développement urbain vers le sud. Peu à peu, le cœur de la ville se déplaçait au delà du centre historique.

III - L'EXPOSITION "TOURS EN REPRESENTATION"

Dans cette exposition, nous avons relevé particulièrement quelques façons de représenter la ville, du Moyen Age à nos jours, parmi toutes les réalisations :

- Au Moyen Age : **des enluminures** de Livres d'Heures.
- Au 14^e siècle : **des miniatures**. Ainsi "Les Grandes Chroniques de France" de Jean Fouquet, miniaturiste tourangeau.
- Aux 16^e et 17^e siècles :
 - . **La gravure**, "pour le plaisir de l'amateur éclairé". Le voyageur du 16^e siècle a un regard nouveau sur la ville : on observe ses édifices, on chiffre sa population, on la dessine.
 - . **Le plan perspectif**, à mi-chemin entre la vue cavalière et la représentation planimétrique. Oeuvres d'ingénieurs du roi.
- Au 18^e siècle :
 - . **Des vues naïves** : vues poétiques, avec des détails fantaisistes, à partir d'esquisses données.

- . **La cartographie**, instrument du pouvoir royal.
Exemple : le pont de Tours pour la nouvelle route d'Espagne.
= D'abord, **le plan** qui est l'instrument de travail
= Puis, **l'élévation** qui aide à préciser le projet.
Une multiplication de plans est utile pour administrer la ville et en maîtriser la croissance.
 - . **Le cadastre**, instrument de contrôle fiscal et source d'informations sur l'histoire de la ville.
 - . **Une profusion d'estampes** pour répondre au goût des voyages et tout fixer dans les moindres détails.
- Aux 19e et 20e siècles :
- . **La lithographie**. Introduite en France au début du siècle, elle permet d'imprimer vite et à bon marché.
 - . **La photographie** : mise à la portée du grand public. C'est l'âge d'or de la carte postale.
 - = **La carte postale**, officiellement adoptée dès 1873, est, au départ, exclusivement réservée à la correspondance (½ tarif), donc sans illustration et Monopole d'Etat. Elle se transforme très rapidement en une carte illustrée à caractère publicitaire, pour devenir la carte postale que nous connaissons.
 - = **La vue photographique aérienne** constitue la représentation la plus récente de la ville de Tours.

Ce survol de l'histoire de Tours nous a particulièrement intéressés par la diversité et la richesse des documents archivistiques, qu'ils soient lapidaires, littéraires ou artistiques. Il est remarquable de voir avec quelle minutie et quelle précision dans le détail est ainsi transmis "le patrimoine de la ville de Tours". Ces qualités sont nécessaires à un bon archiviste, car, ainsi que le dit Renan : "Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont, au départ, le respect du passé".

Et, pour nous, ce respect du passé est animé d'attachement filial à nos origines et d'esprit de foi pour nous en pénétrer, afin de le mieux transmettre.

Sr Blanche Lamonierie

Sr Marie-Thérèse Le Gall

A propos d'une lettre-préface de Mgr G.-B. Montini

(Intervention de Mgr Charles Molette¹)

A l'heure de la crise des prêtres-ouvriers, Mgr Pierre Vuillot, qui était alors à la Secrétairerie d'État, voulut apporter un élément de réflexion dans les débats de l'heure, en publiant, sous le titre "Notre Sacerdoce", tout un ensemble de textes pontificaux relativement récents (de Léon XIII à Pie XII) sur le sacerdoce. Et, pour cet ouvrage, il demanda, en guise de préface, une lettre à Mgr G.-B. Montini, alors pro-secrétaire à la Secrétairerie d'État. Sans faire, dans cette brève intervention, toute une étude sur la question de l'heure, je prendrai tout simplement quelques lignes de cette préface :

"Le peuple semblait, dans son immense majorité, inexorablement absent. Reviendra-t-il? Il ne reviendra pas. C'est au prêtre à se déplacer, non au peuple; inutile que le prêtre sonne sa cloche; personne ne l'écoute; il faut qu'il entende les sirènes qui viennent des usines, ces temples de la technique où vit et palpète le monde moderne; c'est à lui de se refaire missionnaire, s'il veut que le christianisme demeure et redevienne un ferment vivant de la civilisation. Et le prêtre se mit en mouvement. Comprenons bien : l'apôtre est pasteur et pêcheur; c'est-à-dire qu'il s'adapte à toutes les exigences du but à atteindre, qui est de ressaisir les âmes et de les conduire au Christ. Un certain relativisme apostolique fait partie de l'art de la pastorale. Et par là un réformisme nouveau envahit l'âme du prêtre : le principe est bon; mais combien difficile, combien périlleuse l'application! A qui revient l'oeuvre de réforme? et quelle doit-elle être? Certains, dans leur imprudence, ne prirent pas garde à ces limites élémentaires et larges qu'il appartient à la seule autorité de garder et de tracer, et qu'elle ne peut que défendre lorsqu'il s'agit du dépôt divin de la foi et de la loi du Christ."

Ce passage peut sembler particulièrement révélateur de la pensée de G.B. Montini à l'époque. En effet, dans cette lettre-préface il faisait sienne l'angoisse, non seulement pastorale, mais aussi missionnaire, qui se manifestait alors en France; et les dernières lignes montrent bien le souci qu'il avait d'intégrer cette double dimension dans la vision ecclésiale du sacerdoce.

Cependant, dans ce texte, il n'intègre pas alors explicitement la dimension du martyre. Or, cette dimension se trouvait évoquée dans quelques textes pontificaux cités par Mgr Vuillot (par exemple, de Benoît XV, t. I, n° 324; ou bien, de Pie XII, t. II, n° 584-585; et quelques autres encore). De plus, cette dimension du sacerdoce revêtait, pour ce qui concerne la question des prêtres-ouvriers, une importance capitale. Même s'il faut bien reconnaître que, dans les débats de 1953-54, on ne s'y est sans doute pas beaucoup référé, on ne peut pas oublier que la perspective du martyre avait été présente à une réalisation en laquelle historiquement parlant il y a sans doute lieu de discerner un aspect important lié très étroitement à l'origine même de ce mouvement.

Il semble qu'on puisse dire que, chronologiquement parlant, "le premier prêtre à travailler comme ouvrier" soit le père Jacques Loew, qui venait d'être attaché à Économie et humanisme, centre d'étude et d'action, fondé à la fin de 1940 par le père J. M. Lebrét afin de promouvoir une économie au service de l'homme. C'est ainsi que le P. Loew s'est embauché comme docker à Marseille en décembre 1941.

Or, quelques mois plus tôt, le 24 juillet 1941, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France avait confirmé le projet de fondation à Lisieux de la Mission de France, projet qui hantait depuis plusieurs années le cardinal Suhard, devenu le 11 mai 1940 archevêque de Paris. Et c'est dans cette même ligne de la mission du prêtre de l'Église dans la cité des hommes que le

¹ Lors de la journée d'étude organisée à l'Université pontificale de Salamanque, avec la coopération de l'Institut Paul VI, de Brescia, sur le thème : "El sacerdocio en la obra y el pensamiento de Pablo VI".

² Jacques LOEW, *Le bonheur d'être homme*, Paris, Centurion, 1988, p. 47. Voir aussi les autres ouvrages du P. Loew: *En mission prolétarienne*, Paris, Economie et humanisme, 1946; et *Journal d'une mission ouvrière, 1941 - 1959*, Paris, Cerf, 1959.

pasteur qu'est le cardinal Suhard se prépare aussi à créer le 1er juillet 1943 la Mission de Paris, dont le nom sera adopté le 16 septembre et dont la date de fondation est le 14 janvier 1944.

A l'heure de la maturation de ce projet, il y eut un élément absolument décisif. En effet, c'est le 16 janvier 1943 qu'était parti pour Berlin le premier aumônier clandestin ; c'est le 2 février que le cardinal Suhard avait lancé un appel à des aumôniers clandestins pour l'Allemagne. Le Reich s'opposant à toute assistance spirituelle des travailleurs civils qu'il s'était mis à déporter, l'urgence pastorale de cette situation rendait incontestable l'exigence de cette solution : l'adoption de la "solution saint Paul", comme on l'appelait alors, provenait de la nécessité de porter le sacerdoce du Christ à la masse du million de travailleurs français livrés à l'Allemagne nazie, sans qu'il fût possible de les assister d'une quelconque aumônerie. Or, sur quelque 250 prêtres ainsi envoyés dans l'esclavage et aux prises avec la "réorientation spirituelle" du national-socialisme, il y eut 10 martyrs authentiques, qui avaient accepté d'avance la perspective de cette issue ; et on peut les compter au nombre de ceux dont la cause de béatification est actuellement en cours, celle de ces 50 martyrs de l'apostolat organisé parmi les travailleurs français "requis" en Allemagne, et victimes, *in odium fidei*, du décret de persécution du 3 décembre 1943 porté par le régime nazi contre l'apostolat catholique organisé au sein des travailleurs français.

Tel est donc l'héritage qu'avait intégré le cardinal Suhard, archevêque de Paris, dans sa lettre pastorale du carême 1949 sur *Le Prêtre dans la cité* :

"Dans la cité, écrivait-il en effet, le Sacerdoce, avec une continuité qui serait à elle seule une apologie, a rempli et exercera sans faillir une fonction nouvelle, un office propre, auprès duquel 'il n'est pas de plus grand amour' : la fonction de persécution, l'office du martyr" (p. 37).

Sans doute est-il vrai que cette exigence, qui avait ainsi marqué les origines du mouvement des prêtres-ouvriers en 1943 et qu'intégrait en 1949 le cardinal Suhard dans sa vision du "prêtre dans la cité", était quelque peu oblitérée dans les esprits en 1953-54³. En tout cas, la comparaison entre le texte du cardinal Suhard du carême 1949 et le texte de Mgr Montini du 23

³ Pour une chronique de cette période comme pour une évaluation des retentissements psychologiques de la crise des prêtres-ouvriers, ainsi que pour une prise en considération de l'opinion et de la presse de l'époque, voir François LEPRIEUR, *Quand Rome condamne*, Plon-Cerf, Paris, 1989, 786 p. Cet ouvrage est certainement important, voire capital, par la documentation rassemblée et présentée. De plus, c'est un livre "engagé" : le titre seul indique déjà la passion qui marque cette publication ; la photographie de la couverture (la prostration d'un dominicain lors d'une *venia*) laisse voir l'enjeu dominicain de cette crise ; et le nombre de pages témoigne du souci d'une relation qui se voudrait exhaustive. Il n'en reste pas moins que l'auteur reconnaît n'avoir pas eu accès à toute la documentation utile ou nécessaire, encore qu'il semble déjà n'avoir pas exploité toute la documentation accessible (par exemple, tel ou tel article, cependant important, d'une revue néanmoins citée dans la bibliographie) ; en tout cas, à propos de la réflexion théologico-pastorale, il ne fait pas même allusion à la contribution apportée aux débats de l'heure par l'ouvrage élaboré à Rome même par un prélat français, Mgr Veuillot, et préfacé par Mgr Montini (prélat dont il évoque cependant quelques traits). Pas davantage, dans les pages de rétrospective, il n'évoque la perspective du martyr, qui était cependant présente chez plusieurs des prêtres partis travailler en Allemagne, ni la réalité du martyr pour un certain nombre d'entre eux, ni la lecture théologique que le cardinal Suhard avait faite de cette dimension existentielle du sacerdoce. Peut-être est-il assez significatif que son enquête n'ait pas amené l'auteur à discerner en 1953-54 une quelconque référence à cette dimension du sacerdoce qui était cependant viscéralement liée à une expression, non pas théorique mais sanglante, du sacerdoce de ceux qui chronologiquement (et sans doute même intentionnellement par référence à la "solution saint Paul") furent au moins parmi les tout premiers prêtres-ouvriers, ces prêtres clandestinement partis en Allemagne. En définitive, en voulant prendre à témoin l'opinion d'aujourd'hui au sujet de ce qui s'est passé "quand Rome condamne", l'auteur semble assurément fidèle à l'univers mental qu'on retrouve d'ailleurs chez Montini lui-même en 1954 ; et, dans cette perspective, il se montre soucieux de défendre certaines prises de positions théologiques de ses confrères dominicains sur le sacerdoce. Cependant, la question qui se pose à propos de cet ouvrage pourrait être formulée de la façon suivante : en agissant ainsi, l'auteur ne se montre-t-il pas moins attentif à une dimension cependant inaliénable du sacerdoce sacramentel et réellement inscrite dans la trame de notre histoire contemporaine, cette réalité qui a été vécue en 1943 - 1945 sur nos chemins d'hommes, en langage de chair et de sang, par zèle proprement missionnaire, jusqu'au martyr inclusivement ?

août 1954 met en lumière que, si Mgr Montini intègre alors dans sa vision du prêtre la dimension pastorale et la dimension missionnaire, il n'explicite pas de la même façon la dimension du martyr.

Mais il faut ajouter que, dix-sept ans plus tard, à l'occasion de la IIe Assemblée générale du synode épiscopal, Paul VI a eu le souci d'intégrer d'une manière particulièrement éloquente cette dimension du martyr dans sa vision du prêtre. Il le fit à la jonction des deux parties de cette assemblée synodale consacrée à l'étude de deux thèmes, le sacerdoce ministériel et la justice dans le monde. Comment Paul VI agit-il en cette circonstance? En procédant à la béatification du père Maximilien Kolbe le 17 octobre 1971. Dans l'homélie qu'il prononça pour cette cérémonie il commença par rappeler l' "épisode extraordinaire" de la vie du père Kolbe disant "Je suis prêtre catholique" et "s'offrant à la mort [...] à la place d'un compagnon de misère inconnu, déjà désigné pour d'aveugles représailles." Et Paul VI d'exposer alors, sur le sacerdoce catholique, une vision qui intégrait cette dimension du martyr, dans la lumière du nouveau bienheureux :

"Le prêtre n'est-il pas un 'autre Christ' ? Le Christ prêtre n'a-t-il pas été la victime rachetant le genre humain ? Quelle gloire, quel exemple pour nous, prêtres, que de voir exprimées dans le nouveau bienheureux notre consécration et notre mission ! Quel avertissement en cette heure d'incertitude où la nature humaine voudrait parfois faire prévaloir ses droits sur la vocation surnaturelle au don total au Christ de la part de ceux qui sont appelés à le suivre ! Et quel réconfort pour tous les bons et fidèles prêtres et religieux si chers à notre cœur qui, animés d'un légitime et louable souci d'échapper à la médiocrité personnelle et à la frustration sociale, conçoivent ainsi leur mission : je suis prêtre catholique et c'est pourquoi j'offre ma vie pour sauver celle des autres."

De la lettre-préface de 1954 à la béatification de 1971, il y a, semble-t-il, chez G.-B. Montini une sorte d'approfondissement dans sa vision du sacerdoce catholique. C'est pourquoi cette brève intervention pouvait contribuer à apporter quelques précisions sur le thème qu'il faut féliciter l'Université pontificale de Salamanque d'avoir mis au programme de cette journée d'étude avec l'Institut Paul VI, de Brescia: *El sacerdocio en la obra y el pensamiento de Pablo VI*.

Mgr Charles Molette
Salamanque, 8 novembre 1991

L'Archivio du concile Vatican II

par Mgr Vincenzo Carbone
Archiviste du concile Vatican II

Les conciles marquent des étapes importantes dans l'histoire de l'Église, en promouvant le développement du dogme, les réformes disciplinaires et liturgiques, le choix des moyens d'évangélisation répondant aux exigences des temps.

Ce sont proprement des faits internes à l'Église catholique ; mais, avec l'affirmation des valeurs spirituelles, morales et sociales, ils contribuent aussi à rectifier le comportement de la société civile, comme le montre l'histoire. On comprend donc l'intérêt que leur portent les chercheurs.

Le concile est toujours un événement complexe, par sa nature, par les raisons qui le déterminent, par le retentissement qui en accompagne le déroulement, par son enseignement et par les conséquences qui en découlent.

La multiplicité des problèmes historiques et doctrinaux en rend aussi complexe l'étude. Il est donc indispensable de recourir à une documentation la plus complète possible, examinée selon les critères d'une saine critique, afin d'éviter les opinions personnelles, qui donnent une version déformée des faits en leur substituant des interprétations subjectives.

Ces exigences soulignent l'importance de l'archivio. Il ne s'agit pas d'un monument à admirer, ni d'un tas de documents, mais d'un instrument de travail qui réponde à sa finalité, dans la mesure où il réussit à donner aux chercheurs, avec facilité, des réponses adéquates.

C'est aussi pourquoi, au rassemblement et à la conservation des documents il est nécessaire d'adjoindre une organisation adaptée.

Cette observation vaut à plus forte raison pour l'archivio du concile Vatican II, qui présente dans sa préparation, dans son déroulement et dans la doctrine, un impact et des aspects qui requièrent approfondissements et éclaircissements.

En voici brièvement quelques-uns relatifs à la constitution de l'archivio de Vatican II et à sa mise en ordre.

I. Constitution de l'Archivio du concile Vatican II

Au début de la préparation de Vatican II, le cardinal Domenico Tardini, président de la commission pontificale antépréparatoire, estime opportune la consultation de la documentation de Vatican I, conservée dans l'*Archivio segreto Vaticano*, afin d'y puiser des suggestions et des indications utiles.

Ayant obtenu l'autorisation du pape Jean XXIII et accompagné du préfet Mgr Martino Giusti, j'ai pu prendre la mesure de la documentation qui y était conservée.

Je n'y ai pas trouvé beaucoup d'éléments pour le but à poursuivre. Du moins la recherche a servi à souligner la nécessité d'apporter, dès le début, un soin extrême à conserver les documents tout au long du déroulement des travaux, et à tout recueillir, à peine terminé le concile, afin d'éviter les dispersions.

Dans ce but furent opportunément fixées quelques quelques règles pour assurer la conservation de chaque feuille, pour protocoler les documents, pour rédiger les procès-verbaux des réunions, etc.

Cette exigence que firent leur le secrétariat général et le secrétariat des autres organismes conciliaires (commissions, secrétariats et bureaux) a assuré la conservation de l'abondante documentation qui a convergé ensuite dans l'archivio du concile Vatican II.

À l'heure où le concile touchait à sa fin, le 20 novembre 1965, le secrétaire général, Mgr Pericle Felici, par l'intermédiaire du substitut de la Secrétairerie d'État, Mgr Angelo Dell'Acqua, a envoyé au pape Paul VI un "Rapport sur la constitution des commissions postconciliaires pour l'application des Décrets approuvés par le Concile oecuménique Vatican II".

Dans ce rapport, il écrivait entre autres : "Il y a lieu enfin de songer à la nécessité de créer

un organisme qui procède à l'organisation archivistique et à l'impression des nombreux Actes conciliaires, comme cela fut fait pour la phase antépréparatoire et en partie pour la phase préparatoire du Concile."

À peine terminé le concile, Paul VI décida la constitution d'un archivio central, dans lequel serait rassemblée, provenant des archives des différents organismes, toute la documentation nécessaire pour les études sur Vatican II, concile qui a marqué une nouvelle période de la vie de l'Église et de ses rapports avec le monde.

La charge en était confiée au secrétariat général, avec la mission de procéder aussitôt à la mise en oeuvre de l'entreprise.

Six jours après la clôture du concile, Mgr Felici, par une lettre du 14 décembre 1965 (prot. n. E/6603-6613), pria les cardinaux présidents des commissions conciliaires et du secrétariat pour l'union des chrétiens de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que, d'ici le mois de janvier 1966, toute la documentation, avec la liste des documents remis, fût transmise au secrétariat général.

Il ajoutait : "On devra prendre un soin particulier à la rédaction des procès-verbaux des séances des commissions."

Une communication analogue fut adressée le 29 décembre 1965 (prot. n. E/6630-6631) aux cardinaux présidents de la commission technico-organisative et du secrétariat administratif.

Dans l'audience accordée par Paul VI le 17 décembre 1965 au secrétariat général, Mgr Felici assura le pape qu'était en bonne voie le rassemblement de la documentation concernant le concile.

Pour diverses raisons, les versements se sont prolongés pendant toute l'année 1966, avec quelques appendices en 1967.

De fait, les commissions eurent besoin de plus de temps pour mettre en ordre les documents, et en compiler les listes.

De plus, les commissions, qui étaient en charge dans la phase postconciliaire, eurent encore besoin de leurs propres archives pour préparer les normes en vue de la mise à exécution des décrets conciliaires.

Les dispositions communiquées, même si elles n'ont pas pu obtenir une réalisation à la date fixée, ont du moins servi à établir clairement que toute la documentation devait aboutir à l'archivio central du concile. Ainsi fut évitée la dispersion des documents, qui aurait pu se produire à la fin du concile, lorsqu'ont cessé de fonctionner les commissions et secrétariats.

Ces exigences précises furent d'autant plus opportunes que l'un ou l'autre organisme aurait voulu conserver sa documentation, pour l'activité à déployer après le concile.

C'était aussi la pensée de l'un ou l'autre dicastère de la curie romaine, en vue de la rédaction des directives postconciliaires.

Mais Paul VI confirma les dispositions communiquées, en ajoutant que les organes du Saint-Siège avaient la faculté de consulter, pour leur propre travail, l'archivio du concile.

De la sorte, Mgr Felici, le 18 et 19 avril 1966 (prot. n. CI/154-164), pressa la remise de la documentation.

Peu à peu les commissions en complétèrent la mise en ordre, transmirent leurs propres archives au secrétariat général, les accompagnant d'un index et d'un rapport dans lequel étaient mis en lumière les critères retenus dans l'organisation des matières.

À la fin de septembre 1966, il manquait encore une partie de la documentation. Alors, fut envoyé un nouvel appel le 29 septembre (prot. n. CI/341-344).

Et une précision fut ajoutée : ce qu'il fallait avoir, c'était toute la documentation se rapportant au laps de temps allant du 25 janvier 1959, première annonce du concile, au 6 août 1966, date de la publication du motu proprio *Ecclesiae Sanctae* avec les normes pour l'application de quelques-uns des décrets conciliaires.

Dans les années suivantes, avec de patientes recherches, d'autres documents ont été acquis, comblant des lacunes. De temps en temps on arrive toujours à en retrouver l'un ou l'autre.

Ceci, pour tout ce qui regarde la documentation officielle.

Durant le concile proliféra une avalanche de feuillets polycopiés et imprimés, qui circulaient d'une manière privée à partir d'un Père individuel ou à partir de groupes, à partir d'experts et d'autres personnes, à l'intérieur et au dehors de l'aula.

Ont été conservés ceux qui, en leur temps, sont parvenus au secrétariat général ou aux

commissions.

Une récolte complète aurait été presque impossible, non seulement par suite de la quantité énorme de ce genre de documents, mais encore parce que la distribution non autorisée, voire explicitement désapprouvée par les organes directeurs¹ du concile, parvenait souvent d'une manière clandestine ou au domicile des Pères.

Quelquefois c'étaient des feuilles destinées à mettre en lumière, selon les diverses tendances, le contenu des schémas en discussion. Plus souvent il s'agissait d'une propagande, parfois non objective, acrimonieuse et peu correcte, qui créait de la confusion, troublait la sérénité du débat, en durcissant les contrastes, et à cause de cela suscitait de fortes doléances de la part des Pères. Je pourrais citer de nombreux exemples.

Ce matériel peut servir à faire comprendre quelques-unes des vicissitudes qui ont accompagné le déroulement du concile, en en indiquant l'origine et en apportant des éclaircissements sur leur retentissement à l'intérieur même du concile. Mais en voilà assez de tout cela ! Il faut en user avec beaucoup de discernement, avec un sens critique et sans demander à cette documentation plus qu'elle ne peut donner.

Dernière remarque. Les papiers personnels de chaque Père (rendez-vous, notes, agendas, etc.) sont conservés par devers eux, quand ils ne les ont pas confiés aux archives de leur propre diocèse ou ailleurs.

Quelques-uns de ces documents privés, peu nombreux en vérité, ont été transmis à l'archivio du concile, dans lequel a été préparé un fonds spécial.

Cette louable initiative mérite d'être encouragée, parce qu'elle sauve de l'oubli et de la dispersion un matériel qui peut s'avérer utile à un chercheur sachant bien s'en servir. Dans une mosaïque, même un petit fragment concourt à la composition de l'ensemble.

II. Mise en ordre de l'archivio du concile Vatican II

Le rassemblement de la documentation réunit environ 2.500 classeurs ainsi qu'un très grand nombre de dossiers, sans parler du grand nombre de fascicules imprimés (schémas, rapports, petits volumes, feuilles diverses, etc.).

Pour comprendre quelle est la quantité de la matière à mettre en ordre, il y a lieu de considérer :

- la multiplicité des organismes (secrétariat général, commissions, secrétariats et bureaux), qui prirent une part active à la phase antépréparatoire et à la phase préparatoire, durant le concile et dans la suite ;
- le nombre élevé des participants : dans les quatre périodes, en tout ont été présents 3.068 Pères, auxquels il faut ajouter les procureurs, les experts, les observateurs délégués, les auditeurs ;
- le nombre des congrégations générales (168) et des sessions publiques (10) ;
- la quantité des schémas, parmi lesquels certains ont eu un itinéraire difficile, qui réclama diverses rédactions, qui ont prolongé le temps de travail des commissions et de la discussion et ont multiplié les séances de vote.

Une telle masse de documents exigeait une organisation adaptée.

Aussi bien, le 27 septembre 1967, Paul VI institua le bureau de l'Archivio du concile Vatican II, avec la charge de poursuivre aussi l'impression des Actes et de collaborer avec les chercheurs.

L'ordre est défini par les philosophes comme étant "l'organisation des parties égales et inégales", ou plus simplement "l'unité dans la multiplicité".

À la base il y a une idée directrice (un critère), qui est la fin à laquelle on tend à l'heure de la mise en ordre, et qui, lorsque ce travail est achevé, devient la forme constitutive de toute l'organisation.

L'idée directrice institue entre les diverses parties, sans les confondre, un lien, une unité, par quoi elles cessent d'être des choses éparses et de constituer en quelque sorte un chaos, et qui les fait entrer dans un tout nouveau, dont elles font partie, chacune à sa place.

Cette unité de beaucoup de parties s'appelle ordre.

¹ Cf. *Acta synodalia Sacrosancti Concilii Oecumenici Vaticani II*, vol. I, pars II, Typis polyglottis vaticanis 1970, p. 56 ; vol. II, pars VI, Typis polyglottis vaticanis 1973, p. 17 ; vol. III, pars I, 1973, p. 15, 24, 156-157.

Dans la réalisation, diverses difficultés peuvent surgir pour la mise en ordre. C'est pourquoi plus est grande la multiplicité et plus est parfaite l'unité, plus grand aussi est l'ordre.

Restant sauf ce caractère essentiel de l'ordre, et en suivant l'idée directrice d'autres classifications peuvent être suggérées. Pour choisir, il importe d'estimer laquelle répond le mieux au but poursuivi.

L'archivio de Vatican II a été classé selon le critère de la chronologie. Ce critère respecte, en effet, le déroulement des faits (préparation, concile, après-concile) et permet de suivre, à travers le travail des commissions et le débat des Pères, l'itinéraire des schémas jusqu'à la promulgation. Ce qui favorise l'étude, comme le voulait Paul VI.

Un travail long et complexe, hérissé de difficultés, a permis d'organiser toute la matière et de la disposer en diverses sections. En voici le cadre général.

1. Phase antépréparatoire (25 janvier 1959 - 5 juin 1960) :

- a) Actes et documents de la commission pontificale antépréparatoire ;
- b) Consultation des évêques, des supérieurs religieux, des dicastères de la curie romaine, des universités catholiques et des facultés ecclésiastiques².

2. Phase préparatoire (5 juin 1960 - 10 octobre 1962) :

- a) Schémas rédigés par les commissions préparatoires ;
- b) Sessions (7) de la commission centrale préparatoire (12 juin 1961 - 19 juin 1962). Pour chaque session ont été recueillis les schémas discutés, les rapports, les observations des membres et des consultants, les séances de vote³.
- c) Actes et documents des trois sous-commissions de la commission centrale préparatoire: normes à édicter⁴ ; matières mixtes; schémas à amender⁵ .

3. Concile (11 octobre 1962 - 8 décembre 1965)⁶ : congrégations générales (158); sessions publiques (10). Pour chacune ont été recueillis et mis en ordre :

- a) *Liste des présents*. Le centre mécanographique, installé dans une cabine voisine de l'aula conciliaire⁷, élaborait, pour chaque congrégation générale et session publique, les cartes de présence et en donnait la liste complète (24,5 x 25,3 cm.), qui se trouvait insérée dans le classeur de chaque congrégation générale et session publique.

La transcription mécanographique de toutes les 445.000 cartes de présence a été rassemblée en 35 volumes reliés⁸.

Reprenant toutes ces données, le centre mécanographique a aussi calculé, pour chaque Père, le nombre de présences dans chaque période et dans l'ensemble du concile⁹.

² Cf. *Acta et Documenta Concilio Oecumenico Vaticano II apparando. Series I (Antepreparatoria)*, vol. I-IV (16 tomes), Typis polyglottis vaticanis 1960-1961.

³ Cf. *Acta et Documenta... Series II (Preparatoria)*, vol. II-III (6 tomes), Typis polyglottis vaticanis 1964-1969.

⁴ Cf. *Acta et Documenta... Series II (Preparatoria)*, vol. IV, pars I, Typis polyglottis vaticanis 1988.

⁵ Impression en projet.

⁶ Cf. *Acta synodalia Sacrosancti Concilii Oecumenici Vaticani II*, vol. I-IV (28 tomes), Typis polyglottis vaticanis 1970 - 1986.

⁷ Cf. *Aula sancta Concilii*, a cura della segretaria generale del concilio oecumenico Vaticano II, Tipografia polyglotta vaticana 1967, p. 43-52.

⁸ "Sacrosanctum Oecumenicum Concilium Vaticanum II. Patrum qui adsunt elenchus". [Il est clair que la consultation de ce catalogue permet rapidement de démasquer les attributions fantaisistes à tel ou tel Père de telle ou telle intervention qu'il aurait faite précisément un jour où il aurait été absent de l'aula conciliaire. N.d.l.r.]

⁹ "Elencho alfabetico generale: numero presenze ai vari periodi dei singoli partecipanti", 38,5 x 29 cm.; "Elencho alfabetico per 'munus', con il numero delle presenze per ogni periodo", 38,5 x 29 cm.

Toujours grâce au centre mécanographique, ont été compilés, pour chaque période du concile, les plans (37 x 28,5 cm.) des places occupées par les Pères dans l'aula. Ces plans sont reliés en 14 volumes¹⁰.

Enfin, sont rassemblés en un volume les plans mécanographiques (37 x 28,5 cm.) du domicile romain des Pères pour chacune des quatre périodes¹¹.

- b) *Textes des schémas* et des rapports, documents variés.

- c) *Textes originaux des interventions orales des Pères*. Dans la préparation du concile, il fut décidé de constituer, comme pour Vatican I, un groupe de sténographes, afin d'écrire les rapports et les interventions des Pères dans le débat¹².

Sur proposition du cardinal Döpfner, la charge fut confiée à un expert de l'université de Mayence, le dr. Aloys Kennerknecht, auteur d'un système visant à appliquer la sténographie à la langue latine.

Il commença à dresser quelques étudiants des collèges ecclésiastiques internationaux de Rome. Mais de nombreuses difficultés firent renoncer à cette initiative.

Sur la suggestion et sous la direction de la Radio vaticane, la maison Philips installa dans l'aula conciliaire un équipement moderne d'enregistrement, doté de quatre enregistreurs Telefunken à bande magnétique (magnétophones). Ces appareils fonctionnaient alternativement, deux à la fois, pour ne pas laisser d'intervalles découverts dans l'enregistrement et pour fournir deux copies identiques des bandes magnétiques gravées, l'une destinée aux archives, l'autre aux copistes qui chaque jour en faisaient la transcription.

Tout, depuis le début jusqu'à la fin de chaque séance, était enregistré : les annonces du secrétariat général, de la présidence et des modérateurs ; les rapports introductifs des schémas ; les interventions des Pères. Il y a ainsi une incomparable documentation sur le déroulement de Vatican II.

Chaque bobine contient environ 465 mètres de bande magnétique, correspondant à une heure d'enregistrement.

Pour l'ensemble ce sont 1524 bobines qui ont été gravées : 296 durant la première période, 361 durant la seconde, 420 durant la troisième et 447 durant la quatrième. Elles sont conservées dans 203 boîtes (38,5 x 19,5 cm.).

Toutes ces bobines correspondent à 762 heures d'enregistrement et donc à 762 heures de séances conciliaires. Elles contiennent des millions de mots prononcés par des milliers de Pères au cours des quatre périodes du concile¹³.

- d) *Textes des interventions non lues en aula*, pour permettre la conclusion du débat ou par suite d'une renonciation à prendre la parole. Avec les autres observations présentées par écrit avant, durant et après le débat, ces interventions sont rangées dans 56 classeurs, mis en ordre selon les schémas et leurs parties¹⁴.

Cette abondante matière a concouru au même titre que les interventions orales à amender les schémas. Elle mérite donc une grande attention de la part des chercheurs.

- e) "*Modi*" présentés par les Pères pour les ultimes amendements de chaque schéma. Le nombre en est très grand et s'élève à quelques dizaines de milliers. Ils ont été rangés en 110 classeurs selon le nombre de chaque schéma.

- f) *Votes*. Dans les quatre périodes du concile il y eut 544 votes avec cartes. Le tableau (*scrutinium*) de chaque séance (38,5 x 25,5), élaboré par le centre mécanographique et signé par les scrutateurs et les notaires, est conservé dans un classeur de la congrégation générale ou de la session publique, au cours de laquelle le vote s'est déroulé.

¹⁰ "Sedes in Aula conciliarum".

¹¹ "Sedes Patrum conciliarum in Urbe".

¹² Cf. *Acta et Documenta... Series II*, vol. II, pars I, p. 113 - 114, 212 et suiv.

¹³ Cf. *Aula sancta Concilii*, p. 35 - 36.

¹⁴ "Animadversiones scripto exhibitae". Sur le dos des classeurs sont indiqués les volumes et les pages des *Acta synodalia...*, où ils ont été imprimés.

Les copies de tous ces tableaux sont reliées en 7 volumes¹⁵.

Avant d'être détruites, les cartes des votes, qui s'élèvent à 1.360.000, furent transcrites mécanographiquement. Les plans correspondants (38,5 x 28,5 cm.) contenant les données (noms des Pères, qualification, siège dans l'aula, numéro et date du vote, texte voté, vote exprimé) sont reliés en 108 volumes¹⁶. Il est ainsi possible de voir facilement le vote de chaque Père dans chaque séance de vote.

- g) *Signatures*. Les documents promulgués (constitutions, décrets, déclarations) étaient souscrits par les Pères et les procureurs. Ils signaient sur des feuilles (32 x 22 cm.), portant en intitulé le titre des documents.

Les feuilles furent au fur et à mesure reliées en un volume de peau blanche. Celui-ci porte au commencement le fascicule du document avec la signature autographe du pape : "Ego Paulus Catholicae Ecclesiae Episcopus".

Le volume était remis au pape par Mgr Felici. Dans l'archivio du secrétariat général il restait la photocopie. Une fois le concile terminé, Paul VI fit transmettre les six volumes des signatures authentiques à l'archivio du concile, afin qu'ils y fussent conservés.

- h) *Ordo concelebrationis* et textes des liturgies célébrées selon les divers rites, selon l'ordre chronologique (11 classeurs).

- i) *Excuses* : demandes des Pères pour pouvoir s'absenter du concile pour une période ou une partie de période, par ordre chronologique (7 classeurs).

- l) *Actes et documents des organes directeurs* : conseil de présidence, secrétaire des affaires extraordinaires, commission de coordination, modérateurs¹⁷.

4. *Phase post-conciliaire* (décembre 1965 - août 1966) : actes et documents de la commission centrale post-conciliaire, pour la rédaction des normes relatives à l'exécution de chacun des décrets conciliaires (motu proprio *Ecclesiae sanctae*).

5. *Organismes conciliaires* : secrétariat général, commissions, secrétariats, tribunal administratif, bureau de presse, comité de presse. La documentation est rangée dans quelque 1.000 classeurs.

On a conservé l'ordre dans lequel chaque organisme a disposé sa propre matière : phase préparatoire, concile, après-concile.

De cette façon on a évité la dispersion de la documentation d'un même organisme dans des sections différentes. La recherche est ainsi facilitée et il est possible de suivre l'activité de chaque organisme dans l'itinéraire rédactionnel des schémas de sa propre compétence.

Nous avons apporté à ces versements quelque amélioration de caractère pratique, en remplaçant par exemple les boîtes par des classeurs plus consistants et maniables.

Au début de chaque classeur a été placé l'index des fascicules qu'il contient, afin de faciliter la recherche et la consultation.

Grâce aux protocoles et à des vérifications croisées, il a été possible même de mettre la date et la signature à des documents et minutes qui en étaient privés. Un document sans date et sans signature est une feuille de papier qui ne sert à rien ; c'est comme une maison privée de portes et fenêtres, donc inutilisable.

Enfin, avec des photocopies ont été comblées quelques lacunes. Certain document en réalité provenait de l'organisme qui l'avait produit, mais il manquait dans celui auquel il avait été adressé, et vice versa.

¹⁵ "Sacrosanctum Oecumenicum Concilium Vaticanum II. Acta suffragationum".

¹⁶ "Sacrosanctum Oecumenicum Concilium Vaticanum II. Suffragationes".

¹⁷ Cf. *Acta synodalia...*, vol. V, pars I, II, III, Typis polyglottis vaticanis 1989 - 1991.

6. *Procureurs, experts, auditeurs* . La documentation (résolutions, nom, listes, correspondance) est rangée dans 13 classeurs.

Les contributions fournies par les experts aux travaux conciliaires se trouvent dans les classeurs des commissions dont ils faisaient partie.

Par contre la documentation, regardant les observateurs, est conservée dans les classeurs du secrétariat pour l'union des chrétiens, qui eut la charge des invitations et de l'assistance à leur fournir.

7. Durant la préparation et le déroulement du concile, arrivèrent au secrétariat général de nombreux voeux et pétitions de prêtres, religieux et laïcs sur divers sujets.

Cette documentation, provenant de personnes qui n'étaient pas Pères conciliaires, a été rangée dans une section spéciale qui compte 32 classeurs.

Elle peut servir à connaître les attentes et les espérances suscitées par le concile dans le monde entier.

8. Vatican II a représenté l'événement religieux le plus important du XXe siècle. C'est pourquoi, depuis sa première annonce jusqu'à sa conclusion, il a été au centre de l'attention universelle.

La presse de toute tendance et confession religieuse s'est intéressée à cet événement, en suivant les diverses phases.

Dans les quatre périodes du concile, il y eut tout un ensemble de quelque 2.600 journalistes accrédités près de la salle de presse et provenant de toutes les parties du monde.

Le centre mécanographique en a élaboré pour chaque période des listes alphabétiques et par nation. Les cartes personnelles avec photographie, disposées par continents et par nations, sont gardées dans 20 classeurs.

Il est facile d'imaginer tout ce qui a été écrit sur Vatican II de 1959 à 1965.

Les journaux, les périodiques, les comptes rendus des agences, parvenus au bureau de presse, ont été rangés par nation et par année, en une section qui compte bien 170 classeurs.

Pour une telle abondance, la moisson n'est pas complète et ne pouvait pas l'être ; mais je crois qu'elle est la plus riche du genre.

Elle est utile pour connaître les réactions, qui représentent les contrastes manifestés dans l'aula durant la discussion de quelques thèmes (collégialité épiscopale, liberté religieuse, rapports de l'Église avec le monde moderne, athéisme et marxisme, etc.).

Une autre presse, concernant des sujets spécifiques, se trouve cependant dans la documentation des commissions. Par exemple, le secrétariat pour l'union des chrétiens a recueilli les services de presse relativement à la Déclaration *Nostra aetate* sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes.

Nous avons préféré laisser à sa propre place cette matière, qui se réfère à l'activité de chaque commission.

L'archivio de Vatican II est plus riche et complet que celui d'aucun autre concile, grâce au sérieux de tous ceux qui y ont collaboré et qui ont apporté la contribution des moyens de la technique moderne.

C'est l'instrument nécessaire et irremplaçable pour les études sur Vatican II.

La vérité ne craint pas la lumière; mais elle doit être cherchée avec une rigueur critique, en dehors des schématisations subjectives et sans préjugés.

(Extrait de "Archiva Ecclesiae", année 34 - 35, 1991 - 1992,
trad. par Charles Molette)

MONSEIGNEUR VLADIMIR GHIKA

1873 - 1954

Un demi-siècle consacré à Dieu et à l'Eglise

Qui était Vladimir Ghika, prince de sang au service de Dieu ?

Mgr Vladimir Ghika est né à Constantinople le 25 décembre 1873. Son père était ambassadeur de Roumanie dans cette ville, et il appartenait à une famille roumaine orthodoxe, dont dix princes régnèrent sur la Moldavie et la Valachie.

A 6 ans, de 1879 à 1895, il commence ses études en France, à Toulouse, où il est pensionnaire d'une famille protestante, et il entretient des relations avec le Cardinal Mathieu. On peut penser que, dans ce milieu, sa sensibilité religieuse se développe. En 1902, au grand désespoir de sa famille, et surtout de sa mère pour laquelle il avait une grande affection, il fait profession de foi catholique à Rome, où il étudie la philosophie et devient docteur en théologie. Après une démarche de sa mère auprès du Saint-Père Pie X, il accepte de n'être qu'un apôtre laïc. Il continuera ce rôle sous le Pontificat de Benoît XV, époque pendant laquelle il travaillera à la Secrétairerie d'Etat du Vatican avec le Cardinal Eugenio Pacelli (futur Pie XII) et sous le Pontificat de Pie XI (1922-1939).

Le 7 octobre 1923, il est ordonné prêtre par le cardinal Dubois, Archevêque de Paris, dans la chapelle des Lazaristes (95, rue de Sèvres) devant la châsse de saint Vincent de Paul.

Faisant partie du cercle informel de Jacques et Raïssa Maritain (cercle de réflexion et de prières), il côtoie nombre de grands écrivains et artistes, dont Claudel, Mauriac, Cocteau, le Père Daniélou, le Père Garrigou-Lagrange, etc... Il crée en 1926 la fondation de l'Oeuvre des Frères et Soeurs de Saint-Jean à Auberive (Haute-Marne) dans une abbaye qui date de 1135.

Il devient aumônier des étrangers au 33, rue de Sèvres et tente une expérience d'évangélisation dans la zone de Villejuif.

Membre permanent des congrès eucharistiques, il parcourt, à l'exception de l'Amérique du Nord, tous les autres continents et contribue à l'implantation des Filles de la Charité dans son pays, mais aussi en Afrique et en Asie.

Il part en 1939 en Roumanie pour passer des vacances, mais la deuxième Guerre mondiale commençant, il demeure dans son pays qu'il ne quittera plus.

A la fin de la guerre, et bien que le roi Michel de Roumanie, résiste à la pression communiste, celui-ci doit partir en exil. Les persécutions politiques et religieuses commencent et elles ne s'arrêteront qu'en décembre 1989.

Mgr Vladimir Ghika est arrêté le 18.11.1952, emprisonné et condamné le 24.10.1953 à "3 ans de prison lourde".

Il meurt épuisé, après avoir été torturé, le 17 mai 1954, à la prison de Jilava à Bucarest.

Comment ai-je fait la connaissance de Mgr Vladimir Ghika ?

La bibliothécaire de Chatillon-sur-Seine connaissant mes goûts de lecture, m'a tendu le livre d'Elisabeth de Miribel "La Mémoire des Silences - Mgr Vladimir Ghika". Je l'ai feuilleté, suis arrivé sur le mot Auberive (dont je connaissais l'abbaye) et j'ai emporté le livre. Après l'avoir lu, je me suis procuré l'ouvrage ; j'ai fait rechercher tous les livres parus sur Mgr V. Ghika.

* *Une flamme dans le vitrail* d'Yvonne ESTIENNE

* *Vladimir Ghika, prince et berger* de Suzanne-Marie DURAND

* *L'apôtre du XXe siècle, Monseigneur Ghika* de Jean DAUJAT

* *Une âme de feu, Monseigneur Vladimir Ghika* de Michel de GALZAIN

* *La mémoire des silences, Vladimir Ghika, 1873-1954* d'Elisabeth de MIRIBEL.

Aux éditions Beauchesne j'ai pu me procurer des ouvrages de Mgr Ghika, *Pensées pour la suite des jours, Entretiens spirituels, Derniers témoignages.*

La lecture de l'ensemble ci-dessus m'a montré que Mgr Vladimir Ghika était un être d'exception.

Mais comment faire pour le connaître mieux ? J'ai relevé sur des fiches le nom de toutes les personnes nommées dans les précédents ouvrages. J'ai aussi rencontré Jean Daujat et son épouse, Elisabeth de Miribel, Suzanne-Marie Durand (qui a 93 ans) et le Prince Alexandre Ghika. De ces rencontres, la grâce peut-être, il m'est venu l'idée de créer une structure permettant une diffusion des idées de Mgr V. Ghika. De là est né l'Institut Vladimir Ghika dont le but est de rassembler, par originaux ou photocopies, toute la documentation émanant de, ou relative à, Mgr Vladimir Ghika.

J'ai écrit à toutes les personnes que je ne pouvais pas rencontrer et, suivant la technique du bouche à oreille et du ricochet, j'ai obtenu des témoignages sur des parcelles de vie de Mgr V. Ghika concernant toutes les parties du monde où il était allé, entre autres la France, pays où il avait séjourné le plus. Mais il restait "un trou noir" : qu'avait-il fait en Roumanie de 1939 à 1954 ? Certes, nous connaissions les circonstances de sa mort, suivant une des versions de Mgr Hiéronymus Menges.

Comment procéder ? Le Père Shorong, lazariste, confesseur et directeur de conscience, avait jusqu'à son expulsion de Roumanie en 1950, rassemblé des documents concernant de près ou de loin Mgr V. Ghika. Il les avait, disaient mes interlocuteurs (le Père Shorong était décédé), mis en lieu sûr. Après un contact avec son neveu habitant Châlons-sur-Marne, celui-ci me fournit un indice qui me permit de retrouver l'intégralité de ce fonds (3 m³). D'autres archives se trouvaient en France. J'entrepris donc des démarches qui me permirent de les obtenir.

En ajoutant ce qui me parvenait par courrier, les archives grossirent, et actuellement on peut, en volume, les estimer à 5 m³.

Composition des archives recueillies en France et à l'étranger

- Oeuvres de Mgr Vladimir Ghika, dont un grand nombre d'inédits.
- Sa correspondance que l'on peut estimer à 30.000 lettres.
- Les lettres qu'il a reçues et qu'il conservait, plusieurs milliers.
- Les articles de journaux, revues, qui lui sont consacrés.
- Les livres qui ont été écrits sur lui.

Je savais par des amis roumains qu'il y avait encore en vie des personnes, laïcs ou prêtres, qui l'avaient connu dans maintes circonstances. Dès août 1989, j'entrepris tous les trimestres un voyage en Roumanie. Les résultats de ces séjours dépassèrent mes espérances ; j'obtins des témoignages de ses compagnons de cellule, de son action apostolique, qui permettent à l'heure actuelle de décrire sa vie en Roumanie, du moins avec plus d'éléments, de 1939 à 1954. Certes il reste beaucoup à faire dans ce pays, et ce sera l'objet de mes prochains voyages.

Pour terminer cet article, je voudrais que votre coeur s'ouvre à quelques pensées (inédites) de Mgr Vladimir Ghika :

- * Rejeter le poids du ciel, c'est tomber de tout son propre poids dans le vide.
- * Souviens-toi que le corps est le seuil de l'âme.
- * Celui qui ne cesse de croire, ne cesse de croître.

Prière de communiquer les documents émanant de, et les informations sur Mgr Vladimir Ghika à l'adresse suivante : Mr Pierre HAYET, secrétaire général de l'Institut Vladimir Ghika, 8, rue du Lieutenant-Heitz - 94300 VINCENNES. Tél. 43.74.93.91

Pierre Hayet
initiateur et co-fondateur
de l'Institut Vladimir Ghika

EXTRAIT DES MEMOIRES DU CHANOINE BOULARD

... sur l'utilité des fonds d'archives, même d'un registre de comptes de pensions

IV - UNE AME MISSIONNAIRE : LA COUSINE AMELIE CARDOU

On devait savoir un peu dans la famille ce que faisait et qui était la cousine Amélie, cousine germaine du grand-père Cardou. Et cependant, des conversations aux Batignolles, ma mémoire d'enfant n'avait retenu sur elle que des éléments inconsistants : qu'elle avait peut-être quelque chose à voir avec les Catéchistes missionnaires de Marie-Immaculée et qu'elle habitait rue de Bourgogne. Un papier de la famille vint confirmer son adresse : 48, rue de Bourgogne, à Paris. Comme je savais le 50 de la même rue lié auxdites Catéchistes, j'ai voulu en janvier 1977 tâter le terrain.

J'ai appris alors que ce n° 48 n'était autre que le 50 actuel, que cette maison était le siège des Filles de Saint-François de Sales, qu'il avait été celui des Catéchistes missionnaires à leur fondation, et que Mlle Cardou était loin d'y être une inconnue.

* *

Née en 1827, Rosalie Amélie Cardou était fille d'Isidore Cardou (tab. IV B) et de Marie Anatolie Hubault, marraine de notre grand-père Augustin Cardou, mais qui avait dû mourir de bonne heure, car la notice nécrologique consacrée à Amélie nous apprend "qu'elle fut élevée par son père et une belle-mère incomparable" (Notice I, p. 30).

Les données que j'ai pu recueillir dans mes deux visites au 50, rue de Bourgogne, sont lacunaires : elles prennent la vie d'Amélie Cardou à l'âge de 50 ans. Les voici, simplement mises en ordre, utilisant le plus possible les sources elles-mêmes, relativement nombreuses, citées dans la bibliographie. Le langage, assez marqué, de la vie religieuse du XIXe s. a cependant, d'ordinaire, été simplifié.

L'aube d'une vie missionnaire

"Enfant, elle était d'une complexion malade, d'un coeur tendre et délicat, d'une nature sensitive et timide... Une vieille servante, dont la sollicitude veillait sans cesse, avait demandé bien des fois dans les premières années de Mlle Cardou, que la sainte Vierge la prît pour elle.

Après la mort de ses parents, elle vécut avec une amie qui lui fut une vraie soeur aînée, et dont la mission protectrice ne prit fin qu'avec la vie..." (Notice I, p. 29,30).

"Les premières tentatives du zèle de Mlle Cardou s'exercèrent pour le rachat des captifs ; son coeur et tout ce que ses ressources lui permettaient, assuraient le moyen de conquérir quelques âmes à la foi, au salut éternel. Se faire quêteuse, malgré toutes les difficultés et épreuves de cette mission, fut une résolution courageusement tenue..." (Id. p. 32).

L'entreprise de sa vie : l'Oeuvre de Marie-Immaculée

En 1877, Mgr Le Berre, vicaire apostolique des Deux-Guinées, visitait dans un couvent parisien une dame pensionnaire qui, depuis longtemps, favorisait les missions lointaines et l'oeuvre du rachat des esclaves. L'évêque missionnaire appela l'attention de Mlle Cardou sur le sort misérable des femmes musulmanes ou idolâtres, et sur les ressources d'intelligence comme de bon vouloir qu'elles

présenteraient si l'on pouvait leur inculquer les rudiments de la foi. Il termina son exposé en disant : "Oh ! si les femmes chrétiennes, si favorisées de toutes manières, voulaient faire quelque chose pour leurs pauvres soeurs païennes !" Mis en demeure de s'expliquer, il se borna à ajouter : "Cherchez, vous, femmes si comblées des bienfaits de Dieu, ce que vous pourrez faire".

Mlle Cardou avait beau souffrir d'une maladie de langueur qui l'obligeait depuis longtemps à garder la chambre, électrisée par l'appel du missionnaire, elle rechercha aussitôt les moyens de soulager des infortunes qui la pénétraient de compassion. Ayant appris que M. Chaumont (le fondateur des Filles de Saint-François de Sales) poursuivait le même dessein, elle se rendit auprès de lui.

On ne se connaissait pas ; de part et d'autre, on hésita un instant, puis, renseignements pris, M. Chaumont se décida à jeter les bases d'une entente avec Mlle Cardou et à la mettre en relation avec les Filles de Saint-François de Sales" (1) (Mme Carré de Malberg, p. 351).

"C'était une âme profondément généreuse, qui, depuis sa jeunesse, cherchait à réaliser son ardent attrait de dévouement aux Missions. (M. Chaumont) eut bientôt reconnu quelle précieuse auxiliaire pourrait devenir cette âme apostolique ; répondant à ses désirs, il l'orienta vers l'oeuvre naissante ; et, sans plus tarder, s'occupa d'en poser les bases définitives" (Mère Marie-Gertrude, p. 58). C'était en 1879.

"Le 4 juin 1880, fête du Sacré-Coeur de Jésus (les Filles de Saint-François de Sales) convinrent de recommander, pendant les vacances suivantes, aux personnes de leur intimité, l'oeuvre de la "Délivrance des femmes infidèles" (Carré de Malberg, p. 351). L'abbé Chaumont "demanda à Mlle Gros (la future Mère Marie-Gertrude, fondatrice des Catéchistes missionnaires) de faire avec Mlle Cardou une série de voyages à travers la France, pour solliciter l'approbation des évêques, ainsi que les prières et les sacrifices des communautés religieuses" (Marie-Gertrude, p. 58). "Trois mois furent consacrés à cet humble apostolat, spécialement en Bretagne, malgré la faible santé de Mlle Cardou" (Carré de Malberg, p. 352).

De nombreuses promesses répondirent à l'appel des deux voyageuses... "La détresse morale des victimes du paganisme, signalée aux femmes d'Europe, provoquait sans peine leur intérêt... M. Chaumont résolut donc de fonder (cette) oeuvre pour la délivrance des femmes victimes des coutumes païennes, dans les pays infidèles..." (Chaumont, par Laveille, p. 425).

Des lettres sont reçues par Amélie Cardou durant ce voyage, qui portent les encouragements de l'abbé Chaumont :

"Les sympathies arrivent de toutes parts, Mademoiselle, pour cette oeuvre d'apostolat. Tout le monde la comprend..." (29 juillet 1880). "Vous savez, Mademoiselle, dans quelle mesure le bon Dieu bénit les débuts de cette oeuvre, et combien votre précieux concours sera utile quand vous reviendrez à Paris. Voulez-vous me permettre de tenir pour non avenues les réflexions que m'apporte votre

(1) La Société des Filles de Saint-François de Sales avait été fondée le 15 octobre 1872 par l'abbé Chaumont (1838-1896), alors vicaire à Sainte-Clotilde, et par une femme mariée, Mme Carré de Malberg (1829-1891). Il s'agit, dans l'esprit de "L'introduction à la vie dévote" de saint François de Sales, d'une société sans vœux, de femmes laïques, célibataires ou mariées, vivant presque toutes chez elles, dans leurs activités habituelles, et "s'efforçant de tendre, par l'esprit de simplicité chrétienne, à la perfection évangélique, de s'encourager mutuellement dans la pratique des vertus solides, et d'aider les autres par de bons conseils et de bons exemples" (décret d'érection canonique de Mgr Richard, archevêque de Paris, 28 avril 1891).

Les Filles de Saint-François de Sales n'ont jamais eu de costume religieux et, laïques, conservent leur nom de famille. Cependant, dans les tâtonnements des premiers temps, elles utilisèrent entre elles un "nom de consécration" et Amélie Cardou, quand elle entra dans la Société en 1888, reçut le nom de Soeur Maria-Barbara.

Le chanoine Chaumont fut aussi le fondateur des Prêtres de Saint-François de Sales, association sacerdotale destinée, dans le même esprit, aux prêtres du clergé diocésain, "vivant chacun dans le poste où la Providence les a placés".

lettre ? Jésus et Marie comptent sur vous : **vous le savez bien** (en plus grosses lettres dans le texte manuscrit). Vous ne sauriez répondre à leur appel, si vous vous retiriez à un rang qui ne laisserait plus à votre zèle son nécessaire effort" (4 août 1880).

Et ce P.S. du 15 septembre : "Dès votre retour, Mademoiselle, nous examinerons ensemble sous quelle forme on pourrait rédiger quelques petites feuilles destinées à faire connaître l'urgence de cette oeuvre. Mais la notice peut déjà remplir ce but."

Un petit dépliant de 6 pages, maintes fois réédité, avec une liste toujours croissante d'approbations épiscopales (l'édition de 1882 en comporte déjà 166) expliquait le but poursuivi :

"Lorsqu'après la chute de nos premiers parents, Dieu punit Eve d'avoir entraîné Adam... il lui déclara qu'elle subirait la domination de l'homme, dont elle eut dû être la compagne... L'explication de l'état de la femme dans les contrées païennes est là tout entière. Partout où la Rédemption de Jésus-Christ n'a pas effacé la malédiction primitive, la fille d'Eve demeure sous la domination tyrannique de son époux ; partout où ne s'est pas levée l'aurore de Marie Immaculée, la femme est encore la victime de Satan. Mais aujourd'hui... comment ne pas croire sonnée l'heure providentielle du salut des pauvres femmes païennes ? Comment ne pas entreprendre par la prière cette sainte croisade ?" (Tract de l'Oeuvre).

"On sut bientôt (la lettre du 29 juillet 1880 y faisait déjà allusion) qu'une fervente congrégation, celle des Religieuses de la Mère de Dieu, travaillait dans un but à peu près semblable, et l'on résolut d'associer prières et sacrifices" (Carré de Malberg, p. 352). "De 1880 à 1890, les registres de l'Oeuvre comptèrent par millions les noms des nouvelles associées..." (Chaumont, par La-veille, p. 425).

En ce travail, "le rôle de Mlle Cardou se révéla sous des aspects qui étonnaient ses plus anciennes amies... Elle n'était plus elle-même quand il s'agissait de l'Oeuvre de Marie Immaculée" (notice I, p. 33).

Sa timidité, son désir d'effacement, ses scrupules semblaient disparaître pour laisser place à l'action hardie et tenace.

Sur le tract de l'Oeuvre, Amélie Cardou est dite "Secrétaire générale". Sur le faire-part de son décès, dans les *Annales de Marie-Immaculée*, elle sera dite "fondatrice", et telle était bien la position de M. Chaumont : "Rome, 16 février 1888. Mon enfant,... Je me souviens souvent ici de la chère Oeuvre de Marie-Immaculée et aussi de sa pieuse fondatrice..."

Fontainebleau

Mlle Cardou était ainsi entrée en relations intimes avec les Filles de Saint-François de Sales et avec leur fondateur. 18 lettres de M. Chaumont avaient été conservées par elle, s'échelonnant du 29 juillet 1880 au 3 avril 1889 : elles sont déposées aux Archives de la Société.

En 1882, nous la trouvons à Fontainebleau, dans sa maison familiale (2).

"La société pénétrait peu à peu en province. Mlle Gros vint à Fontainebleau, chez Mlle Cardou, qui recevait à cette époque Mme Chaumont, mère du fondateur, et que l'on appelait "Bonne Maman". A Fontainebleau, Mlle Gros fit la connaissance de

(2) En 1877, Mgr Le Berre la décrit comme "dame pensionnaire dans un couvent parisien". Les tracts successifs de 1880 à 1890, après l'accord passé avec les religieuses de la Mère de Dieu, portent la mention : Secrétaïres : 2 religieuses de la Mère de Dieu, et

Mlle Cardou, Secrétaire générale, 27, rue de Sèvres, Paris.

Le 27, rue de Sèvres était alors le couvent des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve, hospitalières (détruit en 1907 par la percée du boulevard Raspail). Nous avons peut-être là son domicile parisien, avant qu'elle ne demande à rejoindre la Maison-Mère de la rue de Bourgogne.

Mlle Clémentine Méziassé : bientôt fut organisé le Groupe..." (Marie-Gertrude, p. 60). (3)

La correspondance de M. Chaumont avec Mlle Cardou nous apprend deux petits épisodes. En juillet 1882, elle eut à subir une opération au pied (lettre du 27). Un an plus tard, quatre lettres la rejoignent à Lyon (22 août ou septembre ? 1883, 17 octobre, 9 et 16 novembre) ; celle d'octobre porte : "Nous prions aussi tant que nous pouvons pour la pauvre malade de Lyon. Ne laissons pas de trêve à la sainte Vierge jusqu'à ce qu'elle l'ait guérie comme autrefois".

Les Catéchistes missionnaires

Après avoir débuté comme croisade de prières, l'Oeuvre de Marie-Immaculée allait devenir une entreprise active. Passant par Paris le 8 décembre 1887, Mgr Guillemin, évêque de Canton, avait parlé de "la nécessité de plus en plus évidente d'avoir auprès de la femme païenne, que les usages du pays leur défendent d'approcher, des auxiliaires féminines pour seconder l'action du missionnaire" (4) (Marie Gertrude, p. 72).

"Le projet n'avait pas abouti, mais l'année suivante, Mgr Riccaz, évêque de Nagpur (Inde), avait exprimé le désir de recevoir le premier contingent. M. Chaumont (pendant ce temps) avait voulu donner aux Catéchistes missionnaires une formation religieuse "autant approfondie que dans les ordres les plus sévères" (Debout, p. 208).

"En 1888, le Centre de la Société avait été transféré rue de Bourgogne, dans un hôtel assez vaste ; le troisième étage fut "le quartier" réservé aux Filles de Saint-François de Sales qui se préparaient à partir aux Missions. Sous le nom de Catéchistes missionnaires de Marie-Immaculée", qui leur fut alors donné par le vénéré fondateur, elles prononcèrent dans l'oratoire aménagé pour elles, l'acte de consécration que lui-même avait composé" (Marie-Gertrude, p. 75). "La fondation des Catéchistes missionnaires vint assurer une action directe et puissante dans l'oeuvre de salut travaillant à la conversion de la femme païenne. Ici, Mlle Cardou n'avait pas grâce pour fonder et organiser", mais les prières suscitées par elle soutenaient la congrégation naissante. "Lorsque Mlle Cardou quitta ce monde,

(3) "On se rappelle que c'est à la prière instante de Mlle Cardou, que Mère Marie-Gertrude gravement malade fut amenée à Fontainebleau et eut la consolation d'y fonder un Groupe sérieux..." (Annales de la Société, oct. déc. 1895, p. 370).

(4) Les lettres de M. Chaumont à Amélie Cardou semblent révéler que le projet datait déjà de plusieurs années :

"Soyez sûre que nous désirons autant que vous l'établissement de l'Oeuvre des catéchistes. Mais, prenez garde, en substituant l'action à la prière dans une Oeuvre de prières, de ne plus être dans l'axe de la volonté de Dieu. **Il faut provoquer des vocations, et l'envoi, par les communautés, de catéchistes femmes** (en plus grosses lettres dans le texte manuscrit). Former nous-mêmes ces catéchistes sur une grande échelle, nous ne sommes pas de taille à cela pour le moment. Nous ferions mal les choses et elles ne tourneraient pas à bien. Nous ne pouvons que mettre à la suite de prêtres de Saint-François de Sales qui iraient en mission, des filles de Saint-François de Sales qui auraient cette vocation... Le premier élément n'apparaissant pas encore, il est inopportun de se préoccuper du second" (16 novembre 1883).

"Je vais réfléchir devant le bon Dieu tout de suite et bien sérieusement à ce que demande ce bon missionnaire. La question est très importante et grosse de difficultés ; mais le bon Dieu peut tout et Marie-Immaculée est là pour le prier avec nous..."

Quant à mettre Sr Marie-Gertrude un peu exclusivement au service de cette belle oeuvre, je le voudrais très bien si c'était possible, mais possible, ce ne l'est pas du tout. Il faudra que nous trouvions une autre personne. Nous en parlerons très prochainement au Conseil, et je vous dirai son avis". (mercredi... un chiffre au crayon estime 84).

cinq missions étaient fondées" (Notice I, p. 35). (5)

C'est donc Mlle Gros, devenue Soeur Marie-Gertrude, qui fut la fondatrice des Catéchistes missionnaires (6). Mais Amélie Cardou avait été assez intimement mêlée à la fondation nouvelle pour accompagner, seule avec Mère Marie de Chantal, jusqu'à Lyon et à Marseille, "le premier essaim de Filles de Saint-François de Sales, catéchistes missionnaires de Marie-Immaculée" (Marie-Gertrude, p. 59), quatre religieuses catéchistes qui, sous la direction de Mère Marie-Gertrude, parties de Paris le 5 octobre 1889, s'embarquèrent pour les Indes, le 12 (7).

Fille de Saint-François de Sales : l'esprit d'enfance...

Mlle Cardou venait du reste d'entrer depuis peu dans la Société des Filles de Saint-François de Sales. Sur son entrée, la notice que les *Annales de la Société* lui consacrent après sa mort donnent des détails révélateurs de sa physionomie spirituelle.

"L'entrée de Sr Maria Barbara dans la Société ne se fit pas à la manière ordinaire. Cette âme timide, timorée, qu'un rien faisait trembler, ne semblait pas appelée, au premier abord, à la vocation des Filles de Saint-François de Sales. En rapport avec nos Supérieurs et quelques membres de la Société, pour traiter ce qui concernait la chère Oeuvre de Marie-Immaculée, Mlle Cardou soupçonnait bien une oeuvre plus intime de sanctification ; mais son humilité l'en tenait fort à distance : "Que ferait si pauvre chrétienne, au milieu d'âmes tant vertueuses ?", pensait-elle..."

Pendant une dizaine d'années, "son incomparable dévouement" l'avait amenée à des "rapports plus intimes avec quelques Filles de Saint-François de Sales, et ses visites à la Maison devinrent plus fréquentes... Plus on la connaissait, plus on estimait et aimait cette "chère petite amie" - c'était ainsi qu'on l'appelait

(5) L'hôtel de la rue de Bourgogne devint l'archevêché de Paris en janvier 1908 ; et c'est là, dans le corps de bâtiment sur la rue de Bourgogne, au premier étage, que le cardinal Richard mourut, le 28 janvier. L'hôtel redevint le siège de la Société en 1929.

M. Chaumont, dans une circulaire trimestrielle de 1889 adressée aux Prêtres de Saint-François de Sales, explique lui-même ce que sont les Catéchistes missionnaires : "L'Oeuvre de Marie-Immaculée vient de couronner son organisation en formant une modeste phalange, composée de Filles de Saint-François de Sales, qui portent le nom de Catéchistes missionnaires de Marie-Immaculée. Ces vaillantes âmes reçoivent une formation énergique et spéciale qui les rend aptes à tous les dévouements..." (Debout, p. 210).

Leur situation canonique est assez originale. L'*Annuario Pontificio* les décrit : "Société des Filles de Saint-François de Sales. Soeurs salésiennes missionnaires de Marie-Immaculée". Et elles-mêmes se définissent : "Filles de Saint-François de Sales fondées par M. le chanoine Chaumont en 1872 - approuvées par le Saint-Siège en 1911 - exclusivement missionnaires depuis le départ de Mère Marie-Gertrude pour les Indes, en 1889" (jaquette de la Vie de Mère Marie-Gertrude). Cette congrégation religieuse des Soeurs catéchistes missionnaires est donc rattachée à une société de laïques, la Société de Saint-François de Sales. Et elle est dérivée de l'Oeuvre de Marie-Immaculée, qui en reste distincte tout en l'englobant.

Un Conseil supérieur de liaison de 7 membres a été établi par l'Assemblée générale de mai 1968 ; il est présidé par la Directrice générale de la Société, et comprend 3 missionnaires et 3 laïques.

Statistiquement, en 1977, les Filles de Saint-François de Sales sont environ 4.500 dans le monde, dont 1.000 sont des religieuses Soeurs catéchistes (parmi lesquelles environ 800 Indiennes).

(6) Voir la lettre de mercredi... 1884, citée page précédente, à la fin de la note 3.

(7) "Le samedi matin 12 octobre, les chères Catéchistes Missionnaires accompagnées de Mère Marie de Jésus, de Soeur Maria Barbara et de Soeur Hélène de Jésus, montèrent à Notre-Dame de la Garde où le vénéré fondateur, arrivé le matin de Toulouse (et Lourdes), les retrouva bientôt pour célébrer la sainte messe à l'intention des partantes" (Marie-Gertrude, p. 83).

alors - mais, en dépit d'une vie si méritante, on craignait que le règlement de la Société ne devînt pour elle source d'inquiétudes, et la porte à laquelle elle ne se lassait pas de frapper, tardait toujours à s'ouvrir... Elle sollicitait humblement un coin pour elle, si petit qu'il fût, dans la chère famille spirituelle..

La "petite amie" devint enfin "une Soeur" ; elle en reçut l'heureuse nouvelle par un billet de notre Vénéré Père... Ce que fut le noviciat, fort court d'ailleurs, est le secret du bon Dieu et des supérieurs en ce qui concerne la formation intime... ; mais ce qu'on en vit, ce qui parut à tous les yeux, c'est l'humilité touchante, l'esprit d'enfance (8) de cette chère Soeur, c'est aussi et surtout, il faut bien le répéter ici, une souffrance intime permanente qui, malgré les efforts héroïques de cette âme très généreuse, se laissait deviner pour peu qu'on l'approchât. Ah ! les femmes païennes ont coûté bien cher à Sr Maria Barbara !...

Jamais on ne vit amie plus délicatement dévouée et fidèle. Elle était si sensible aux peines et aux souffrances de ceux qu'elle aimait, que, parfois, on regardait à lui faire part de ses épreuves dans la crainte de l'affliger outre mesure.

On a conservé d'elle des lettres pleines de charme, d'esprit et de sentiment qui donnent la preuve de la rare élévation de son coeur (9). Mais, de ce côté-là, elle devait souffrir aussi. Une telle délicatesse la rendait sensible peut-être à l'excès, et la moindre apparence de froideur la mettait au supplice...

Le 6 janvier 1888, notre chère Soeur fut admise à la profession. C'était en la belle fête de l'Épiphanie ; la cérémonie de réception fut célébrée tout à fait dans l'intimité, devant quelques Mères et Soeurs seulement, et notre Vénéré Père..." (Notice II, p. 416-418).

L'Oeuvre des dots

Toujours disponible, malgré son pauvre état de santé physique et morale, elle fut encore à l'origine d'une nouvelle oeuvre missionnaire, "l'Oeuvre des Dots".

"En 1884, Mlle Cardou apprit que Mgr Laouënan, archevêque de Pondichéry, se proposait d'unir, autant que possible, par des mariages chrétiens, les orphelins de la famine de 1876-1877... Mais il fallait pourvoir aux dépenses de premier établissement et le pauvre archevêque ne pouvait fournir indéfiniment les vingt-cinq francs indispensables aux frais de noces. Informée de cette détresse, Mlle Cardou imagina d'intéresser à la fondation de ces foyers chrétiens les jeunes fiancés d'Europe qui voudraient attirer sur leur propre mariage les bénédictions d'en-haut. On sollicita d'eux une aumône de vingt-cinq francs en faveur des familles indiennes ; "l'Oeuvre des Dots" était fondée. (Carré de Malberg, p. 354).

Sr Maria Barbara, émue du péril que couraient ces pauvres âmes, et profondément touchée par la pensée qu'en fondant des familles on n'assurait pas seulement le salut des époux, mais qu'on préparait des **générations** de chrétiens, n'avait rien épargné pour favoriser cette Oeuvre ; et, en s'adressant aux jeunes fiancées de nos pays catholiques, elle avait eu la consolation de servir d'intermédiaire à la Providence pour une centaine au moins de ces mariages.

L'importance de cette Oeuvre était pour elle si évidente que, jusque sur son lit de mort et n'ayant guère que le souffle, elle se préoccupait encore de la faire adopter par sa Famille spirituelle. Son désir est réalisé..." (*Annales de la Société*, octobre-décembre 1896, p. 518-519).

(8) Ce texte est des débuts de 1896, antérieur à la mort de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (30 sept. 1897) et aux premières communications de son *Histoire d'une âme* (hiver 1898).

(9) Ces lettres n'ont pas été retrouvées aux Archives de la Société, du moins pour le moment.

La dernière maladie

Nous retrouvons finalement Amélie Cardou, en 1895, au 48 (aujourd'hui 50) de la rue de Bourgogne. "Elle avait demandé et obtenu la grâce de venir mourir à la "Maison du Bon Dieu" (ainsi qu'on appelait alors la Maison-Mère) (Notice II, p. 505)

Y était-elle déjà quand mon père et ma mère la visitèrent, l'après-midi même de leur mariage, le 4 février 1893 (10) ? "Alors que les invités allaient en voiture faire la promenade traditionnelle au Bois de Boulogne, Emilie (Cardou) et moi allions rendre visite à deux parents malades : M. Petit, son oncle, et Mlle Amélie Cardou, sa cousine." ("Votre mère", p. 3). En tout cas, c'est là qu'elle reçut l'Extrême-Onction et mourut.

"Sa maladie fit en peu de temps de si rapides progrès que notre Vénéré Père jugea opportun de donner à la chère malade le sacrement de l'Extrême-Onction, le 19 mars 1895..." (Notice II, p. 505). "Avant même qu'elle ne fût Fille de Saint-François de Sales, il lui avait un jour promis qu'elle mourrait assistée par lui et entourée de "ses amies". L'heure de la préparation directe à la mort était arrivée, et la promesse se réalisait... Les Soeurs en grand nombre (c'était la saint Joseph), rangées en cercle autour de la chambre, assistèrent émues à la cérémonie sainte accomplie par notre Vénéré Père, et une joie toute céleste était répandue sur les traits de la chère Sr Marie Barbara..., qu'on voyait si calme, résignée, souriante..." (Annales de la Société, janvier-mars 1895, p. 280).

"Après cette cérémonie, Sr Maria Barbara ne quitta presque plus son lit de douleurs. Mais que la grâce de Dieu fut sensible en cette âme fidèle ! La crainte terrible des jugements de Dieu fit bientôt place à un abandon parfait à la volonté divine, à une confiance de petit enfant entre les mains de la très sainte Vierge..." (Notice II, p. 505).

La "chambre de la bonne mort"

Mère Marie-Gertrude, rappelée en France en juillet 1895, retrouva Mlle Cardou "bien changée, (elle) se consume lentement, souriante, affectueuse et paisible, dans la chambre où est morte Bonne Maman" (Marie-Gertrude, p. 210) (11).

"La chambre d'où notre chère Bonne Maman est partie si suavement pour le ciel, où Sr Maria Barbara a consommé son long martyre, a été nommée "chambre de la bonne mort" (Annales de la Société, janvier 1896, p. 398).

Lors de ma deuxième visite, ayant demandé si l'on savait où se trouvait cette chambre, on consulta une octogénaire de la Maison : c'était le parloir même du bâtiment de "l'accueil", où l'on m'avait mis à travailler ! Cette pièce, qui

(10) Grâce aux relations nouées par l'intermédiaire de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, le chanoine Boulard a pu découvrir que sa cousine était pensionnaire chez les Soeurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve, installées alors 27, rue de Sèvres (le chanoine Boulard savait que sa cousine était en 1877 "dame pensionnaire dans un couvent parisien", mais ignorait qu'il pût s'agir alors des Soeurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve) ; c'est donc là que son père et sa mère avaient été la visiter le jour même de leur mariage en février 1893. Le dernier trimestre de la cousine Cardou chez les Soeurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve a été payé "en octobre 1894 à terme échu : cela "colle" parfaitement avec son arrivée rue de Bourgogne "quelques semaines avant Mme Chaumont [la mère de l'abbé Chaumont, fondateur des Fils et des Filles de Saint-François de Sales arrivée elle-même au mois de septembre 1894". Magnifique démonstration de l'utilité des fonds d'archives, même d'un registre de comptes de pensions [chez les Soeurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve]", conclut le chanoine Boulard (lettre du 24 février 1977) [N.d.l.R.]

(11) Quand M. Chaumont, en août 1894, s'établit au 8, avenue de Tourville, avec la petite communauté des Prêtres de Saint-François de Sales vivant avec lui, suivant le règlement de leur Société, et ayant comme premier ministère de se dévouer pour elle" (Debout, p. 297), sa mère, qui avait toujours vécu avec lui et était devenue Fille de Saint-François de Sales, fut accueillie rue de Bourgogne, et c'est là qu'elle mourut le 15 janvier 1895 (id. p. 300).

porte aujourd'hui le n° 29, est dans le bâtiment du fond, loin du bruit de la rue, au rez-de-chaussée, avec une fenêtre donnant sur un jardinet : conditions bien indiquées pour de grands malades.

Un mystère de douleur intime

Toute sa vie, elle avait été poursuivie par la souffrance physique et par des épreuves spirituelles. Témoin ces lettres que lui écrivait M. Chaumont, et qu'elle conservait précieusement :

"Courage donc et confiance, Mademoiselle ! Défiez-vous des mauvais conseils de votre timidité ; écoutez plutôt la simplicité des enfants de Dieu..." (15 septembre 1880). "Laissez de côté tous vos tourments, passés et présents, et ne vous occupez plus que de sauver les pauvres esclaves du démon" (27 juillet 1882). "Revenez tout joyeusement au point d'où vous n'auriez pas dû quitter : à laisser votre âme tranquille, à ne vous occuper sous aucun prétexte du passé, à ne tenir aucun compte des pensées étranges et horribles qui vous viennent, enfin à vous confesser et à communier très simplement et très paisiblement" (17 juillet 1883). "Soyez aussi ouverte (à Lyon) avec le saint M. Pangaud que vous l'êtes avec moi à Paris... J'espère qu'il vous traitera comme la plus scrupuleuse des scrupuleuses et qu'il imposera silence à vos scrupules" (22 août ou septembre ? 1883).

Mlle Cardou a porté toute sa vie un mystère de douleur intime. Appelée à travailler puissamment à la rédemption de beaucoup d'âmes, elle a été crucifiée, torturée" (Notice I, p. 36).

L'agonie et la mort

"Les souffrances de notre chère Soeur étaient devenues presque intolérables. Humble toujours, elle s'appuyait sur les prières de ses Mères et de ses Soeurs : "Je suis votre petite chose, mes Soeurs, nous disait-elle souvent avec une affectueuse reconnaissance ; c'est dans la mesure où vous priez pour moi que j'ai du courage, et c'est vous qui m'obtenez la grâce de voir venir la mort sans trembler." En effet, la paix, une paix toute céleste, descendait peu à peu dans cette chère âme qui avait tant souffert... Quant à la confiance, c'était une note tellement dominante en son âme, qu'elle-même disait : "Je ne me reconnais plus. Je n'ai plus peur de rien. Quand je serai sur le point de mourir, je dirai à la sainte Vierge : Puisqu'il faut, pour aller tout droit au ciel, faire un acte d'amour parfait, et que je n'en suis pas capable, faites-le pour moi, ma bonne Mère, et offrez-le à votre divin Fils ! Puis, je m'endormirai tranquille entre ses bras maternels."

C'est bien ce qui arriva en effet.

Si la dernière lutte fut longue et douloureuse, si la pauvre nature aux abois eut un vrai martyre à supporter pendant les treize heures que dura l'agonie (12), il parut bien évident que l'âme de la chère mourante ne perdit pas un seul instant le calme et la sérénité dont elle jouissait depuis quelque temps.

L'agonie avait commencé vers 1 heure de la nuit, le 8 novembre. A cinq heures et demie, notre Vénéré Père, quoique très souffrant (13), arrivait pour lui donner une dernière absolution qu'elle avait demandée avec beaucoup d'insistance. Elle retrouva assez de force et de lucidité pour refaire pleinement, une fois encore, le sacrifice de sa vie entre ses mains... "Je suis bien tranquille, dit-elle ensuite aux Soeurs, j'ai reçu l'absolution."

(12) Mère Marie-Gertrude, qui en fut témoin, écrit : "Mais la prise de possession de la mort, pendant quelques secondes, a été effrayante" (Marie-Gertrude, p. 216).

(13) Il devait mourir quelques mois après, le 15 mai 1896.

Puis elle entra dans ce silence mystérieux qui souvent précède la mort et qu'elle ne devait plus rompre jusqu'au dernier moment. Elle essayait cependant de remuer encore les lèvres pour baiser le crucifix que notre Mère lui présentait de temps à autre... Un peu après deux heures de l'après-midi, Sr Maria Barbara eut un sourire délicieux, un regard comme illuminé, puis, sans secousse, elle laissa son âme s'échapper dans un dernier souffle à peine perceptible..." (Notice II, p. 506-508).

L'inhumation : Fontainebleau...

"Notre Vénéré Père, dans l'instruction de la profession de Sr Maria Barbara, lui avait dit : "Lorsque vous paraîtrez devant Dieu comme un vrai néant, vous pourrez lui dire dans une humble mais ferme confiance : "Mon Dieu, je n'étais rien, et c'est pour cela que vous avez voulu me choisir pour l'instrument de votre grâce féconde. Je vous apporte, Seigneur, ma grande misère, mais aussi des âmes, beaucoup d'âmes de petits enfants baptisés et de femmes païennes converties, dont le salut est dû à votre miséricorde, sans doute, mais aussi, par votre grâce, à mes faibles efforts !" (Notice I, p. 509).

"L'inhumation de Mlle Cardou eut lieu à Fontainebleau, dans le caveau de sa famille. Mère Marie-Gertrude fut déléguée pour recevoir la dépouille mortelle de celle qui, inlassablement et si généreusement, avait consacré sa vie à l'Oeuvre de Marie-Immaculée" (Marie-Gertrude, p. 216).

"En revenant du cimetière nous ne pouvions retenir des pensées de foi, jaillissant des faits mêmes : le dévouement surnaturel portait ses fruits. La chère fondatrice de l'Oeuvre de Marie-Immaculée était suivie de plusieurs Catéchistes missionnaires, dans cette petite ville autrefois habitée par elle, où elle avait tant prié et demandé des âmes. Il y avait maintenant autour de son cercueil des preuves vivantes de la fécondité de la prière et de la souffrance. Fontainebleau avait donné quatre Prêtres de Saint-François de Sales, quatre Catéchistes missionnaires et les Soeurs, assez nombreuses, du Groupe..." (Groupe de Fontainebleau, dans Annales de la Société, octobre-décembre 1895, p. 370).

Le faire-part, dans les *Annales de Marie-Immaculée* de janvier 1896, était ainsi rédigé :

Mademoiselle Rosalie-Amélie CARDOU
Fondatrice de l'Oeuvre de Marie-Immaculée pour le salut de la femme
dans tous les pays infidèles, hérétiques, schismatiques ou irréli-
gieux,
s'est pieusement endormie dans la paix du Seigneur,
le 8 novembre 1895.

Nous voulons espérer que les nombreuses païennes auxquelles son Oeuvre et ses souffrances ont procuré la grâce du baptême seront venues faire cortège à leur bienfaitrice et lui auront obtenu au jugement de Dieu les plus abondantes miséricordes.

Bibliographie

1. *Annales de Marie-Immaculée*, janvier 1896 : le faire-part ci-dessus, et une notice, p. 29 à 36. D'un style ampoulé, cette notice déçoit nos goûts actuels de sobriété et de précision. Je n'ai pu y glaner que peu de renseignements. Sigle : Notice I.

2. *Annales de la Société* (de Saint-François de Sales). Janvier-mars 1895, p. 280 (l'extrême-onction) ; octobre-décembre 1895, p. 365 (la mort), 370 (l'inhumation à Fontainebleau). Janvier-mars 1896, p. 415-419 et octobre-décembre 1896, p. 505-509 : *Notice sur Soeur Maria Barbara*. Ces "souvenirs de quelques Soeurs qui l'ont connue plus intimement" constituent la source principale. Sigle : Notice II.

3. Mgr LAVEILLE, *Madame Carré de Malberg*, Mame, 1917, p. 351 à 354.
4. Mgr LAVEILLE, *L'Abbé Henri Chaumont*, Mame, 1919, p. 425.
5. Mgr Henri DEBOUT, *Le chanoine Henri Chaumont et la sanctification du prêtre*, Bonne Presse, 1930, p. 208-211.
6. *Mère Marie-Gertrude du Précieux-Sang*, sans nom d'auteur. Procure des Catéchistes missionnaires, 1ère édition, 1933. Pages 58-61, 81-83, 216. Après la notice II, c'est, sur Mlle Cardou, la source la plus précise.

Fernand Boulard

2 février 1977

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

- *Naissance des arts chrétiens, Atlas des monuments paléochrétiens de la France*. - Imprimerie nationale, éditions du Ministère de la Culture et de la Communication, 1991, 432 p. (574 documents, dont 364 en couleur).

Il convient de faire une place privilégiée à cet atlas, qui résulte d'une vaste enquête commencée il y a presque une dizaine d'années à l'initiative de la sous-direction de l'Archéologie du ministère de la Culture. C'est un instrument de travail scientifique, dont le choix des auteurs garantit la qualité, en même temps que c'est un ouvrage d'art. En définitive, ce volume témoigne de l'apport de l'archéologie française à l'histoire de la christianisation des Gaules.

Certes, sur le sol de la France, les constructions et reconstructions ont laissé peu de monuments paléochrétiens intacts. Aussi a-t-il été nécessaire, pour l'intelligence des vestiges et du texte les accompagnant, de recourir à des documents ou monuments mieux préservés ailleurs.

Ainsi traces documentaires et vestiges monumentaux concourent-ils pour manifester la pénétration du christianisme en France du II^e au VIII^e siècles. Après les premiers siècles du christianisme en Gaule qu'évoque le regretté Charles Piétri, c'est l'implantation de la communauté chrétienne qui est présentée avec les évêques bâtisseurs comme avec les bâtiments spécifiques de la vie de la communauté chrétienne dans la cité (baptistères, basiliques, nécropoles, églises rurales, constructions monastiques, etc.).

Puis vient le rappel des sources écrites (textes, épigraphie) et numismatiques. Par sa destination, le culte marque aussi les édifices et leur décor, ainsi que le mobilier. Et la foi des chrétiens laisse son empreinte sur les sarcophages, comme sur l'orfèvrerie, la céramique, la verrerie, l'ivoire, etc.

Une rapide histoire de l'archéologie chrétienne termine cet ouvrage, prolongée par une bibliographie, un utile glossaire et un précieux index topographique.

Le rassemblement de toute cette documentation amène à reconnaître, dans ces siècles bouleversés, "une période de grande création architecturale et des productions artistiques originales". Si riches puissent être des connaissances partielles, une synthèse comme celle que représente cet atlas constitue un important témoignage rendu à la vitalité concrète d'un passé qu'encombrant trop de légendes plus ou moins tardives.

- Brigitte WACHÉ. - *Initiation aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français*. - Publications du D.E.A. d'histoire religieuse des Universités Lumière - Lyon II, Jean Moulin - Lyon III, Jean Monnet - Saint-Étienne. - Lyon 1992, 112 p.

Comme l'indique son titre, cet ouvrage né d'un enseignement à l'Université Jean-Monnet (Saint-Étienne) se veut une initiation. Il n'offre ni un inventaire des sources archivistiques ni la liste de tous les dépôts d'archives utiles à l'histoire du catholicisme français. Il entend avant tout mettre en lumière l'origine des sources documentaires et leur diversité, leur intérêt historique, certaines des règles essentielles qui régissent la constitution des différents fonds d'archives, les vicissitudes qui ont marqué l'histoire de ces fonds et qui expliquent aujourd'hui les conditions de leur conservation.

Sont ainsi envisagés successivement: 1) les dépôts publics civils (Archives nationales, départementales, communales, hospitalières) qui, pour les périodes antérieures à la Révolution, constituent souvent les seules sources disponibles, puisqu'on y trouve non seulement, comme pour toutes les périodes, des archives relatives aux questions religieuses émanant de l'administration civile, mais encore des archives d'origine ecclésiastique et religieuse confisquées au moment de la Révolution française; 2) les dépôts ecclésiastiques et religieux (archives centrales de l'Église de France, archives diocésaines, archives paroissiales, archives monastiques, archives des congrégations religieuses, archives des maisons généralices) qui correspondent aux archives produites par l'institution ecclésiastique aux différents niveaux de la hiérarchie, ainsi que dans le cadre des oeuvres diverses ou des mouvements d'apostolat, et aux archives confiées pour diverses raisons à l'institution ecclésiastique; 3) les Archives vaticanes

enfin car, à cause du caractère spécifique de l'Église catholique, l'histoire du catholicisme français ne peut être envisagée coupée du siège romain et plusieurs fonds émanant de l'administration pontificale proprement dite ou de congrégations romaines peuvent apporter beaucoup à l'histoire du catholicisme français.

S'il est pris pour ce qu'il veut être, cet ouvrage peut être précieux, non seulement pour le chercheur débutant en histoire religieuse, mais aussi pour tout historien (dans la mesure où il peut être amené à rencontrer de près ou de loin l'histoire religieuse) puisqu'il donne un certain nombre de clés permettant de s'engager sur différentes pistes susceptibles de mener à des sources documentaires qui risqueraient d'être méconnues.

- Anne-Marie ABEL et Jean-Pierre RIBAUT. - *Documents pour une histoire du concile Vatican II. Inventaire du fonds Pierre Hauptmann*. Préface de Mgr Paul Guiberteau. - Institut catholique de Paris, 1992, xv + 194 p.

Inventaire des 73 cartons du fonds "Hauptmann, Vatican II" rassemblant 2373 articles : 25 cartons (827 articles) contenant essentiellement les 15 documents du concile, et 48 (1546 articles) conservant l'élaboration de la constitution *Gaudium et spes*, aboutissement du schéma XIII, que le 20 novembre 1964 Pierre Hauptmann avait été chargé de rédiger. Le but poursuivi par cette publication est de "faire oeuvre utile pour de futurs chercheurs".

- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. - *Guide des archives des Ministères des Affaires étrangères des États membres, des Communautés européennes et de la Coopération politique européenne*. - Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 80 p.

La première rencontre des archivistes des ministères des Affaires étrangères des douze États membres de la Communauté européenne et de la Commission des Communautés européennes eut lieu à Bruxelles les 9 et 10 mars 1987. Outre le contact humain que favorisait cette rencontre, il s'agissait d'envisager de se préparer ensemble à répondre aux exigences de la recherche historique, aux nécessités du droit international, à l'intérêt porté aux stratégies multiples déployées par les divers États-membres sur la scène internationale, etc.

Avant même de développer des échanges d'informations, d'assurer la compatibilité des diverses méthodes d'archivage, d'harmoniser l'informatisation, etc., il a paru réalisable de publier un "guide pratique", à partir d'un questionnaire type (reproduit p. 15-16) destiné à obtenir des réponses pratiques (adresse, heures d'ouverture, conditions d'accès, de reproduction des documents, etc.), auquel ont répondu les services d'archives des douze ministères des Affaires étrangères et les services d'archives des neuf institutions et organes communautaires et de la coopération politique européenne.

- Coordination générale : Juan Manuel HERRERA HUERTA, Victoria SAN VICENTE TELLO. - *Archivo general de la Nacion, Mexico. Guia general*. - Mexico, 1990, 528 p.

À l'occasion du deuxième centenaire de l'institution de l'Archivo general de la Nueva España, ancêtre de l'Archivo général actuel, la direction a voulu éditer un très important Guide général, qui est précieux non seulement pour la documentation qu'il contient, mais aussi pour les illustrations qui accompagnent le texte. Après un bref historique, vient la description des différents fonds rassemblés : institutions coloniales et administration publique, mais aussi archives de particuliers, collections diverses, cartes, photographies, documents audiovisuels, etc., ainsi que de précieux instruments de recherches (par exemple : des cartes indiquant les diverses circonscriptions territoriales, civiles et religieuses, du XVI^e s. à nos jours). Évidemment, ce riche dépôt central (installé dans l'ancienne prison, dont les différentes parties ont été bien adaptées à leur nouvelle utilisation) ne peut livrer à la recherche historique que ce qu'il contient ; certaines pages encore douloureuses de l'histoire récente, par exemple, ne peuvent être étudiées sans recourir à des sources privées ou extérieures. Il n'en reste pas moins que cette magnifique publication présente un intérêt irremplaçable et un témoignage fervent, vivifiés par le *corazon* distinctif du pays.

Publication de documents

Sanctuaires et pèlerinages

- *Notre-Dame des Trois-Épis, 1491-1991*. - Colmar, 1990, 92 p.

À l'occasion du 5^e centenaire de ce qui est sans doute la plus ancienne apparition de la

Vierge Marie aux temps modernes, cet album jubilaire tient à se limiter à ce qui concerne l'apparition elle-même et se borner à l'examen des relations (en fac-similé) et représentations (avec leur évolution) datant d'avant la Révolution française.

L'anniversaire de l'événement fondateur de ce lieu de pèlerinage a incité la Société française d'études mariales à tenir sa session studieuse auprès de ce sanctuaire; et, comme il en a coutume, le président de la Société, Mgr Charles Molette, a commencé son introduction aux travaux en rappelant l'origine de ce lieu de pèlerinage et en présentant la solidité de cette tradition cinq fois séculaire (COLL., *La Vierge Marie dans la piété du peuple chrétien depuis Vatican II*, Paris, Médiaspaul, 1992, p. 11-15).

- Sainte Madeleine-Sophie BARAT - Sainte Philippine DUCHESNE. - *Correspondance*. Texte des manuscrits originaux présenté avec une introduction, des notes et un index analytique. Seconde partie : *Période de l'Amérique*, 2 (1821-1826). - Rome, 1992, VIII + 490 p.

On sait tout le grand travail que soeur Jeanne de Charry ne cesse d'accomplir au service des archives de la Société du Sacré-Coeur, et de la publication des documents de la période des fondations. Le volume qu'elle fait paraître aujourd'hui est le 3e de la collection des lettres échangées entre deux saintes : Madeleine-Sophie Barat, la fondatrice de l'institut, et Philippine Duchesne, partie avec quatre compagnes aux États-Unis en 1818. Ce deuxième volume de la "période de l'Amérique" (1821-1826) contient 31 lettres de Madeleine-Sophie Barat et 38 de Philippine Duchesne. Et l'on voit les événements se succéder : fondation d'une seconde maison aux États-Unis (à l'est de la Nouvelle-Orléans) à 1600 km de la première maison; fondation d'une troisième maison en Louisiane; le souci de l'évangélisation des Indiens que porte Mgr Dubourg (évêque de la Nouvelle-Orléans) et l'installation des jésuites le long du Mississipi. Ainsi, à travers cette correspondance poursuivie en une période particulièrement importante pour la congrégation, apparaissent, d'un côté, l'extension de la Société du Sacré-Coeur aux États-Unis et l'oeuvre évangélisatrice de l'Église américaine, et, d'autre part, la vie de la congrégation en Europe avec l'approbation des constitutions par le Saint-Siège.

Des introductions substantielles et des notes précieuses permettent de relever l'intérêt de cette édition qu'accompagne un utile index.

- Jean STERN. - *La Salette. Documents authentiques: dossier chronologique intégral*, t. 3 : *1er mai 1849 - 4 novembre 1854*. - Paris, Cerf - Corps, Association des Pèlerins de la Salette, 1991, xx + 376 p.

Par ce troisième volume de la série (cf. Bulletin XV, 43-44 et XXIII, 37-38), le P. Jean Stern, archiviste général des Missionnaires de Notre-Dame-de-la-Salette, en vient à présenter le dossier des difficultés, de l'examen et de la reconnaissance de l'apparition du 19 septembre 1846: des lendemains de l'approbation implicite de 1848 jusqu'à l'Instruction pastorale de l'évêque de Grenoble, Mgr Ginoulhiac, datée du 4 novembre 1854, qui confirme l'approbation solennelle de 1851. Cette publication des documents authentiques (plus de 850 pour cette période) est précédée d'une introduction historique utile pour aider à démêler l'écheveau des problèmes soulevés, des passions qui s'affrontent, notamment la fameuse question du "secret"; avec même un stimulant essai de réflexion sur "La Salette face à l'athéisme".

Si l'abondance des documents du dossier chronologique, numérotés de 531 à 1383, incitait légitimement à ne pas tout publier, l'A. a du moins tenu à adjoindre à sa publication un répertoire complet de toutes les pièces du dossier (p. 281-356).

C'est un travail rigoureux, sans doute exhaustif et définitif.

- Pierre DESCOUVEMONT et Helmuth NILS LOOSE. - *Thérèse de Lisieux*. - Orphelins Apprentis d'Auteuil, Office central de Lisieux, Novalis, Cerf, 1991, 336 p.

Préfacée par Mgr Guy Gaucher, o.c.d., évêque-auxiliaire de Bayeux-Lisieux, voici la présentation de 600 documents photographiques de Helmuth Nils Loose, commentés par Pierre Descouvemont, qui permettent de "visualiser" l'enfance de Thérèse, son univers à Lisieux et en Normandie, sa vie au Carmel, sa maladie et sa mort, ainsi que sa "postérité" jusqu'à la gloire du Bernin et au pèlerinage de Jean-Paul II à Lisieux le 2 juin 1980. Belle réalisation, qui rendra bien service.

Congrégations féminines

Bien des congrégations sont en train de développer un retour à leurs sources fondatrices. - Ainsi, la Sainte-Famille de Bordeaux, de l'abbé Pierre-Bienvenu Noailles, dont les vastes projets n'ont pu, au XIXe siècle, aboutir à leur pleine réalisation, multiforme dans l'unité. Aujourd'hui, la Sainte-Famille réunit des Religieuses apostoliques et contemplatives formant l'Institut religieux, des Séculières consacrées regroupées en un Institut séculier, des Associés, laïcs et prêtres. Tout ce travail est sous-tendu par un effort de publications facilitant l'approfondissement intérieur des membres. En 1985, avaient été édités des *Textes choisis pour accompagner les Constitutionsq des membres consacrés de la Sainte-Famille* (Rome, 313 p.); en 1988, un *Guide spirituel pour aujourd'hui*, destiné, plus largement, aux membres Associés de la Sainte-Famille; en 1991, sans renier l'héritage reçu du siècle dernier, une clarification s'est imposée : "En raison de la définition d'une 'Association' par le Nouveau Code de droit canon, nous ne pouvons pas utiliser cette expression officiellement ; nous parlons de la 'Famille de Pierre-Bienvenu Noailles'. Nous continuerons à utiliser le terme 'Assocation' quand il s'agit de l'histoire, quand nous parlons de ce que Pierre-Bienvenu Noailles a fondé" (*Point de rencontre Sainte-Famille 91*).

- De même, "la Grande Assomption" publie *Textes fondateurs, Religieuses de l'Assomption* (Paris-Rome, 1991, XII + 564 p.) pour toutes les soeurs de la congrégation : "C'est notre patrimoine commun dont nous sommes responsables pour l'Église et pour le monde" ; et, pour les "Amis de la Congrégation qui voudraient connaître la première religieuse de l'Assomption", un ouvrage de bonne vulgarisation *Marie-Eugénie Milleret, 1817- 1898, fondatrice des Religieuses de l'Assomption* (Paris, 1991, 144 p.).

Divers

- Alcide DE GASPERI.- *Lettere dalla prigione (1927-1928)* .- Roma, ed. Cinque Lune, 236 p.

Il faut remercier Maria Romana De Gasperi, fille d'Alcide, d'avoir réalisé cette seconde édition des lettres de prison de son père, victime du fascisme : à la prison Regina coeli, puis à la clinique Ciancarelli, près de dix-huit mois de captivité, d'où il sortira pour être abrité par une charge à la Bibliothèque vaticane. Après la guerre, il aura la carrière politique italienne et européenne que chacun sait. Mais, dans ces lettres de prison qu'il adresse à sa femme Francesca (originaire de Borgo Valsugana, dans le Trentin), c'est son âme frémissante, droite, forte, d'une foi ardente et transparente, qui se révèle... peut-être celle d'un saint canonisable. Pages toniques et bienfaisantes, susceptibles de renouveler dans les esprits le sens du service de la cité lorsque la vie politique charrie bien de la boue.

- MAIRIE DE PARIS, Direction des Affaires culturelles. - *Images de confréries parisiennes* : Exposition du 18 décembre 1991 au 7 mars 1992. Catalogue des images de confréries (Paris et Ile de France) de la collection de M. Louis Ferrand, acquise par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, par José Lothe et Agnès Virole, Textes de Bruno Chenu, Florence Greffe et Patrick Laharie. - Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1992, 304 p.

Louis Ferrand, directeur de la librairie d'Argences, avait acquis et augmenté la collection des "images de confréries", constituée initialement par Mgr Jean Gaston de 1900 à 1940. La collection Ferrand compte 223 gravures dont 153 concernent les confréries de Paris et de l'Ile-de-France. Jean Dérens, le conservateur de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, qui y organise de nombreuses et riches expositions, a tenu à faire du catalogue de cette exposition plus qu'un ouvrage très bien illustré; c'est véritablement une étude sérieuse et une source de documentation, dont le père Bruno Chenu, rédacteur en chef religieux de *La Croix-L'Événement*, évoque l'aspect religieux : Les confréries, écrit-il, "ne se centraient pas uniquement sur le culte. Elles voulaient aussi être un levier du témoignage, une Action catholique avant la lettre. Elles christianisaient le milieu de vie et affirmaient la sainteté du travail. Il fallait rendre le catholicisme attirant par sa pratique de la charité. Si nous pouvions pénétrer davantage à l'intérieur d'une confrérie, c'est l'état de la piété dans le peuple chrétien à un moment donné qui se révélerait à nous." La valeur de cette publication pourrait susciter de nombreux et stimulants travaux.

Procès de canonisation

Un certain nombre de travaux, d'études et d'examen critiques, nous l'avons déjà noté (par exemple dans le bulletin XXVII, p. 75-81 : les pages consacrées à "quelques causes de béatification", avec les réflexions que pouvaient suggérer les "positiones" considérées), accompagnent l'élaboration d'une cause de canonisation. Et, théoriquement au moins, le XXe siècle a vu le souci d'introduire les exigences de la critique historique dans l'étude des procès de béatification ; il s'agit, en effet, d'assurer une connaissance rigoureuse au point de vue historique du "serviteur de Dieu" et d'assurer que les documents apportés pour sa biographie critique sont aussi susceptibles de fournir un fondement solide pour permettre d'établir le jugement théologique sur la sainteté du candidat à la canonisation.

Il est bien évident que ce souci, s'il est réellement pris en considération, peut seul permettre de ne pas substituer des légendes hagiographiques pieuses, si apparemment édifiantes soient-elles, à la présentation de la réalité des interventions du Dieu-vivant dont l'expression, en langage de chair et de sang, est inscrite dans la trame de l'histoire des hommes. Certes cette exigence requiert que les documents ne soient ni tronqués ni falsifiés (ce qui n'est déjà pas toujours si facile à établir) ; mais aussi que les enquêtes relatives à la vertu de prudence arrivent à établir non seulement ce qui concerne le gouvernement de la vie personnelle de l'intéressé, mais aussi le discernement "à un degré héroïque" même en face des courants de pensée de l'heure ; que les enquêtes relatives à la vertu de justice arrivent à établir non seulement ce qui concerne la piété personnelle du candidat à la béatification (ce que l'on est parfois tenté de privilégier), mais aussi l'accomplissement de son devoir d'état - même s'il s'agit d'un homme (ou d'une femme) d'État -, etc. Comment l'instruction diocésaine et le procès romain sont-ils armés pour soulever des problèmes que précisément la documentation rassemblée ne présente à aucun stade de l'enquête canonique ? Comment est-il possible de ne pas privilégier le faux-témoignage d'un notable, revêtu d'en-têtes et de cachets impressionnants, et d'avoir assez de sens critique pour lui préférer la mise au point d'un illettré... même sans cachet ? Ne risque-t-on pas, dans certains cas, sous prétexte d'une certaine exhaustivité de filtrer le moucheron, mais de laisser passer le chameau ?

La cause (lyonnaise) de canonisation de Jeanne Chézard de Matel (1596-1670), fondatrice de la congrégation du Verbe Incarné et du Saint-Sacrement, avance peu à peu :

- *Positio*, Rome, 1987, LX + 904 p. et 15 planches photographiques

- *Relatio et vota congressus peculiaris super virtutibus die 18 octobris an.1991 habiti*, Roma, 1991, 106 p.

Dans une communication qu'il avait donnée à Malte, lors du congrès mariologique international de 1983, Mgr Molette avait évoqué la dévotion mariale de cette mystique du XVIIe siècle (cf. *Mélanges Charles Molette*, t. I, p. 299-300), et il avait relevé quelles difficultés elle avait dû affronter pour défendre la conception immaculée de la Vierge Marie contre le sermon prononcé le P. Guiber, o.p., le 8 décembre 1651. On n'oublie pas l'étude consacrée à Jeanne de Matel par Henri Bremond dans le volume VI (p. 267-313) de son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* (Paris, Bloud et Gay, 1923 [et non 1933, comme l'indique la *Positio*, p. 842], VI+732 p.), ni l'étude manuscrite subséquente (1938) du chanoine Léon Cristiani, qui a voulu répondre à la lecture de Bremond. Ces deux études sont présentées dans la 3e partie consacrée à la *Fama sanctitatis* et réunies dans le "Document XXI", qui rassemble dix publications (de valeur très inégale) des XIXe et XXe siècles (p. 735-779) : n° 7, Bremond (p. 762-766) ; n° 9, Cristiani (p. 768-772). Cette confrontation est évidemment très instructive pour ce qui concerne la méthode et les possibilités de l'instruction canonique.

Divers

- Jean MAUZAIZE. - "Étude sur le couvent des Capucins de Saint-Ouen-l'Aumône près Pontoise", extrait de *Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin*, Pontoise, 1991, p. 441-457.

Le père Mauzaize ne cesse de scruter l'histoire des Capucins de la région parisienne. Et, dans leur "expansion remarquable" du début du XVIIe siècle, la maladrerie Saint-Lazare leur fut confiée ; et "jusqu'au début du XVIIIe siècle, l'église conventuelle demeure le siège d'une

chapellenie dont le titulaire, présenté par la municipalité, était nommé par l'archevêque de Paris". L'état des bâtiments requit des travaux que rendit possible la libéralité des habitants, de sorte que "les Capucins se consacrèrent à un continuel apostolat tant par la prédication que par l'assistance des malades contagieux" et leur couvent leur permit aussi d'"assurer la formation de leurs jeunes religieux, qui s'adonnaient à l'étude de la théologie". Mais, avec le XVIII^e siècle on constate une baisse notable du nombre de religieux ; il n'en reste plus que deux à la veille de la Révolution. La rigueur du père Mauzaize sera appréciée de tous ceux qui auront le souci de recourir aux substantielles notes qui sous-tendent cette étude.

- Il faut signaler d'une manière toute spéciale deux ouvrages dont la parution concomitante est très précieuse par la complémentarité qu'ils apportent, même s'il peut sembler que leurs conclusions ne témoignent peut-être pas d'une convergence absolue en ce qui concerne les différents éléments fondateurs de la congrégation des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc. Il s'agit :
 - de l'ouvrage de soeur Marie-Pierre TORLAY, qui depuis de longues années cherche à éclairer les premiers pas de la première communauté d'où allait sortir la congrégation, et qui livre le fruit de ses recherches dans *Jean Leuduger, "missionnaire apostolique" en Haute-Bretagne, 1649-1722* (Saint-Brieuc, 1992, 192 p. + 12 pages de photographies hors-texte) ;
 - de l'étude du père Joseph MICHEL, spiritain, qui, se passionnant pour les origines de la congrégation des Pères du Saint-Esprit, a découvert que René Allenou de la Ville-Angevin, devenu curé du bourg de Plérin huit ans après les premiers pas de la communauté de ce qui allait devenir les Filles du Saint-Esprit, avait été formé au séminaire du Saint-Esprit du temps de Poullart des Places, - ce qui pourrait expliquer les ressemblances entre les *Règlement généraux et particuliers* du séminaire du Saint-Esprit et les *Règlements généraux et particuliers* des Filles du Saint-Esprit, sans toutefois permettre de distinguer ce qui reviendrait à Jean Leuduger et ce qu'il faudrait attribuer à René Allenou de la Ville-Angevin et par lui à Claude Poullart des Places. Cette étude, *Aux origines de la congrégation du Saint-Esprit, L'influence de l'AA, Association secrète de piété, sur Claude François Poullart des Places* (Paris, Beauchesne, 1992, 112 p.), a encore le mérite d'éclairer les origines de la congrégation du Saint-Esprit en mettant en lumière l'influence de l'AA.

- Jean VATUS. - 1792, *Au coeur des massacres : Jean Henri Gruyer, prêtre versaillais* .- (Versailles, 1991, 104 p.)

Jean Vatus, secrétaire général de l'Académie de Versailles, est aussi paroissien de Saint-Louis de Versailles ; par cette publication, il veut que ne soit pas oublié un fait historique concernant un prêtre versaillais, Jean Henri Gruyer, lazariste, vicaire à Notre-Dame puis à Saint-Louis, massacré le 3 septembre 1792 au séminaire Saint-Firmin, alors maison de la Congrégation de la Mission. Les archives consultées dans les fonds civils publics et dans les fonds ecclésiastiques permettent à l'auteur d'apporter quelques précisions sur ce massacre perpétré en un lieu dont il ne reste plus de trace; et de donner le relevé des titres et papiers trouvés après la mort de Jean Henri Gruyer et dont la liste est conservée aux Archives nationales.

- Cécile BOCHATON.- *La filière douvainoise*. Mémoire (Séminaire d'histoire contemporaine : Religions, Mentalités, Sociétés), Université de Grenoble, 1988, 207 p. dact.

Cet exercice universitaire est encadré par l'évocation de deux faits tirés de l'actualité immédiate. Dans l'Avant-Propos, c'est le rappel d'une cérémonie qui a eu lieu "à Douvaine le 24 mai 1987 à l'initiative du Mémorial de l'Holocauste juif Yad-Vashem, cérémonie au cours de laquelle on décerna à titre posthume à Jean Rosay, la médaille des Justes, récompense honorifique attribuée par l'Etat d'Israël à tout non Juif ayant aidé les Israélites au cours de la Seconde Guerre mondiale". Et ce mémoire se termine par la protestation de l'automne 1987 de quelques habitants de Douvaine "contre la venue de Jean-Marie Le Pen à Douvaine en novembre". Cette étude se situe donc aux confins du journalisme et de l'histoire.

En des pages frémissantes de vie et d'attention au quotidien -qualités qu'on trouve parfois plus spontanément sous des plumes féminines- Cécile Bochaton, presque indignée de ce qu'elle considère comme 43 ans de silence

(puisque, douvainoise depuis 1976, elle n'avait jamais entendu parler des événements qu'elle est amenée à relater), s'est attachée à retrouver : les origines -dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale- de la filière de Douvaine (village de Haute-Savoie aux confins de la poche de Genève) ; le rôle capital joué par le curé du village, l'abbé Jean Rosay, pour l'accueil des fugitifs (le plus souvent des juifs) et leur passage en Suisse ; l'organisation de cette filière (en particulier les jacistes) et l'élan donné par *Témoignage chrétien* (notamment les trois fils du dr Miguet, étudiants en médecine) ; et les soutiens locaux (l'efficacité des organisations chrétiennes -catholiques ou protestantes- et juives) ; et l'arrestation -au début de 1944- de l'âme de la filière (l'abbé Rosay) et de deux passeurs, puis leur fin dans des camps de concentration ou kommandos d'Allemagne.

Cette étude d'histoire locale attire l'attention sur un cas particulier de l'engagement de la J.A.C. dans une forme de résistance non violente.

Bien que ce soit l'actualité qui, au risque de marquer son travail, ait incité l'A. à l'entreprendre, il convient de relever qu'elle a voulu faire une première synthèse de la documentation qu'elle a pu rassembler, en l'augmentant de quelques témoignages recueillis avec ferveur, en réponse à une grille "d'hypothèses satisfaisant surtout pour les réponses au 'comment' plus qu'au 'pourquoi'." Et c'est là que se posent quelques questions, et déjà d'ordre méthodologique.

Déjà au niveau du 'comment' : comment la cure de Douvaine était-elle connue des milieux juifs ? L'étude montre les fugitifs arrivant à Douvaine et repartant vers la Suisse. Mais comment étaient-ils arrivés à Douvaine ? Est-ce à cause de liens entre les jacistes de Douvaine et les jécistes de Lyon originaires du village où ils ramenaient *T.C.* ?

Quant au 'pourquoi', la grille adoptée aboutit à ne laisser qu'entrevoir les motivations de l'abbé Rosay et des jacistes dont le rôle de passeurs semble avoir été prépondérant à Douvaine.

En outre, cette étude laisse pendantes quelques autres questions : l'A. évoque quelques autres filières qu'elle a repérées dans la région, mais aucun sondage ne permet de savoir si la situation de Douvaine est exceptionnelle, ou bien si elle se retrouve dans ces autres filières. L'A. note qu'"il manque une étude sur la J.A.C., mouvement qui semble avoir joué un rôle primordial sur l'ensemble de la jeunesse de la région". Cette constatation serait-elle l'annonce d'un projet de thèse ?

En toute hypothèse, il y a sûrement là l'objet d'une étude importante. A elle seule d'ailleurs la double présence, dans la région, de François de Menthon (qui fut le 8e et non pas le 1er président de l'A.C.J.F.) et du chanoine Clavel, justifierait certainement un tel choix. Mais, pour qu'une telle étude fût menée rigoureusement, il serait indispensable de recourir non seulement à des témoignages de survivants -si précieux fussent-ils-, mais encore à des documents de l'époque ; et il faudrait que ces documents fussent cherchés dans les divers fonds civils, dans les fonds ecclésiastiques et les fonds privés, voire les fonds d'archives allemandes ; il faudrait qu'ils fussent confrontés entre eux et que les motivations des hommes fussent retrouvées. A ce prix, il serait possible, au risque même de corriger bien des fausses évidences historiques, de faire avancer la connaissance d'un passé qui pourrait être autre chose qu'un arsenal de personnages mythifiés, dans lequel on puiserait des armes et munitions pour les luttes du présent.

Tout autant que les causes dont l'A. nous rappelle l'importance, la recherche historique au service de la seule vérité peut, elle aussi, requérir discernement et courage. Puisse donc son premier travail inciter l'A. à entrer dans une nouvelle "filière douvainoise" !...

ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

106, rue du Bac. 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 37

Pâques 1992

S O M M A I R E

| | Pages |
|--|-------|
| - Avis pratiques | 1 |
| - Memento | 1 |
| Encore un écho du stage de Tours | |
| Au logis des gouverneurs : historique de la ville de Tours, par Sr Blanche Lamonilerie et Sr Marie-Thérèse Le Gall | 4 |
| - A propos d'une lettre-préface de Mgr G.-B. Montini, par Mgr Charles Molette | 7 |
| - L'Archivio du concile Vatican II, par Mgr V. Carbone | 10 |
| - Mgr Vladimir Ghika, par Pierre Hayet | 17 |
| - Extrait des Mémoires du Chanoine Boulard ... sur l'utilité des fonds d'archives, même d'un registre de comptes de pensionnaires | 19 |
| - Bibliographie | 29 |

